



Depuis 1999, nous éditons chaque année un guide d'informations pratiques pour les Marocains Résidant à l'Étranger, dans le cadre de l'opération Marhaba.

Cette année encore, et pour sa quatorzième édition, le Guide Pratique "Marhaba Infos" saura vous être utile pour votre séjour au pays.

L'équipe qui a participé à l'élaboration de ce guide espère être parvenue à vous informer utilement et vous souhaite un très heureux séjour dans votre pays.

En route vers le Maroc...	2
Pour votre sécurité	
Informations "Carte Verte"	
Traversée de l'Espagne	3
Réglementations spécifiques	
Itinéraires conseillés	
Conseils pratiques	
Que faire en cas d'urgence ?	
Pharmacies	
Principaux centres de santé en Espagne	
Téléphoner en Espagne	
Les gares routières en Espagne	
Ambassade & Consulats du Maroc en Espagne	
Les autoroutes en Espagne	
Arrivée au Maroc	14
Informations douanières	
Office des Changes	
Renseignements sanitaires	
Aires de repos	
Conduire au Maroc	20
Informations autoroutières	
Nouveau code de la route	
Vacances au Maroc	22
A voir et à revoir	
Plages	
Ambassades & consulats	26
Informations télécommunications	28
Administrations	30
Fondation Hassan II pour les MRE	32
Fondation Mohamed V pour la solidarité	34
Investir au Maroc	36
Maroc en chiffres	38
Transport national	42
Transport international	44
Routier	
Ferroviaire	
Maritime	
Aérien	

En route vers le Maroc...

Pour votre sécurité



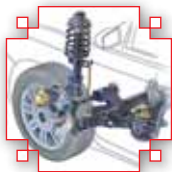
LES PNEUMATIQUES Ils doivent être très sûrs pour assurer une adhérence parfaite à la route. Sans fissures et être gonflés selon les normes de sécurité (200 grammes de plus) pour éviter l'éclatement, une des causes principales des accidents de la route.



LES FREINS Sans réglage adéquat des freins, pas de sécurité possible. Cette évidence est bonne à répéter car il s'agit de votre vie et celle de vos proches.



LES FEUX Ils doivent être parfaitement réglés pour voir et être vu sans toutefois aveugler les autres automobilistes. Vous n'êtes pas seul sur la route. Votre sécurité ne doit pas nuire à celle des autres.



LES AMORTISSEURS Ils ne sont pas fait seulement pour le confort, ils assurent aussi une bonne tenue de route.



LE MOTEUR OU LA MECANIQUE AUTO Rien de pire qu'une panne subite sur la route, loin de tout mécanicien. Une révision du moteur vous évitera ce désagrément, source de perte de temps mais aussi source de stress...et par conséquent d'insécurité.

Informations "Carte verte"

Documents exigibles en matière de circulation internationale

Sachez que si vous circulez à bord d'un véhicule immatriculé à l'étranger, vous devez impérativement être en possession des documents suivants :

- Votre permis de conduire.
- La carte grise afférente au véhicule que vous conduisez.
- Une procuration écrite du propriétaire, au cas où le véhicule ne vous appartiendrait pas.
- Un certificat international d'assurance, appelé "carte verte", en état de validité.
- L'assurance de la responsabilité civile automobile étant obligatoire au Maroc, il est indispensable que vous soyez en possession d'une carte verte valable, ou, à défaut, d'une "assurance-frontière".

Il est par conséquent très important que vous vous assuriez de la validité de votre carte verte.

Conditions de validité de la carte verte

- La carte verte est le document qui vous est délivré par votre assureur à l'étranger pour couvrir votre véhicule en dehors du pays où

vous résidez.

- Pour que votre carte verte soit valable, il est impératif que le sigle «MA» représentatif du Maroc ne soit pas barré, et que votre période de séjour au Maroc soit comprise entre la date de prise d'effet et celle de l'expiration de ce document.
- Si votre carte verte ne présente pas les conditions de validité requises, ou si vous ne disposez pas du tout de carte verte, vous devez nécessairement souscrire une "assurance-frontière" auprès d'un assureur marocain habilité à cet effet. Il est mis à votre disposition la liste des points de vente ainsi que les tarifs de l'assurance-frontière.
- Sachez que le défaut d'assurance (carte verte ou assurance-frontière) constitue une infraction passible de condamnations pénales.

Mesures à prendre en cas d'accident de la circulation

- Si vous êtes impliqué dans un accident de la circulation au Maroc, vous devez impérativement faire votre déclaration au Bureau central marocain, 154 bd d'Anfa Casablanca 20050. Tél.: 05 22 39 18 57/58/59
- Si, pour des raisons impérieuses, votre

déclaration ne peut être faite que par écrit, il convient d'y joindre les photocopies de vos documents (voir plus haut), celle de la carte verte devant être certifiée conforme à l'original.

- Si l'accident a des conséquences uniquement matérielles, il est impératif d'établir un constat amiable avec votre adversaire, en veillant à ce que toutes les informations demandées y soient fidèlement indiquées, que les cases soient minutieusement exploitées, et que le constat soit signé par toutes les parties à l'accident.
- Si l'accident a des conséquences corporelles, il est indispensable de faire appel à la police ou à la gendarmerie territorialement compétente pour qu'elle établisse un procès-verbal.
- Dans tous les cas, pour pouvoir bénéficier (le cas échéant) de vos droits consécutifs à l'accident, sachez :
- que le document matérialisant l'accident (constat amiable ou procès-verbal) est nécessaire.
- que votre véhicule doit, avant toute réparation, faire l'objet d'une expertise par l'assureur de votre adversaire.

Traversée de l'Espagne...

Réglementations spécifiques

Port de la ceinture de sécurité

Obligatoire à l'avant et à l'arrière.
En cas de non observation
Amende de 90 à 301€

Passagers et enfants

Tous les enfants de plus de trois ans et les personnes de taille inférieure à 1,50 m doivent utiliser un système de retenue adapté à leur taille et à défaut être installés à l'arrière des véhicules.

Les enfants de moins de trois ans doivent obligatoirement être installés à l'arrière et utiliser un système de retenue adapté à leur taille.

Gilets réfléchissants

Tous les véhicules devront disposer d'un gilet réfléchissant de haute visibilité à utiliser lors de tous les arrêts en bord de route.

Téléphone de voiture

Oui, mais uniquement en main libre.

Interdiction d'utiliser à l'intérieur du véhicule des écrans Internet, moniteurs TV et d'une manière générale tous dispositifs vidéo pouvant distraire l'attention du conducteur (à l'exception des seuls dispositifs d'orientation GPS).

EN CAS DE PROBLEMES

Incendie - Police - Ambulances

112
numéro unique

Dans certaines régions le numéro d'urgence européen est délocalisé ; composez le 112 et demandez le service désiré.



Eclairages & signalisations

- Les feux de route sont interdits en agglomération.
- De jour, les motocyclistes doivent utiliser leurs feux de croisement.
- Un assortiment d'ampoules de rechange est obligatoire.

La présence de deux triangles de présignalisation est obligatoire à bord du véhicule. Ils seront utilisés lors de l'immobilisation du véhicule (panne, accident).

Pour les véhicules immatriculés à l'étranger, un seul dispositif reste obligatoire.

Vélos, cyclomoteurs et motos

Port de casque obligatoire pour les cyclos et motos. Pour les cyclistes également (sauf en montée, pour raisons médicales et en condition extrême de chaleur).

Amende en cas d'oubli : 301€

ATTENTION !

Limitation de vitesse

- Agglomération : 50 km/h
- Hors agglomération :
- > route à deux chaussées : 100 km/h
- > route à une chaussée : 90 km/h
- autoroute : 120 km/h

Radar

Interdiction d'équiper le véhicule de détecteur radar et d'avertir par signaux lumineux les autres automobilistes de la présence d'agents de trafic.

Taille des véhicules

véhicules à moteur : hauteur 4 m. ; largeur 2,5 m. ; longueur 12 m.
tracteur + remorque : longueur 18,35m.

Arrêt aux stations service

Tous les systèmes électriques et électromagnétiques comme la radio ou les téléphones mobiles devront être éteints.

Traversée de l'Espagne

Itinéraires conseillés

OCEAN ATLANTIQUE

PORTUGAL



FRANCE



Itinéraires conseillés Opération de Transit - Espagne

- Itinéraire LA JUNQUERA - BARCELONA, A ZARAGOZA - MADRID O VALENCIA - ALMERÍA (MÁLAGA O ALGECIRAS)
- Itinéraire BAILÉN - GRANADA, A MÁLAGA O ALMERÍA
- Itinéraire IRÚN - BURGOS - MADRID - BAILÉN - SEVILLA - CÁDIZ

Traversée de l'Espagne

Conseils pratiques

Peut-on boire de l'eau du robinet ?



Oui, en Espagne, l'adduction d'eau potable est assurée sur tout le territoire. Pour autant, dans certaines zones du littoral méditerranéen et sur les îles, la consommation d'eau mise en bouteille est très répandue.

Les cartes bancaires en Espagne

De nombreux commerçants acceptent les cartes bancaires internationales (Visa, MasterCard...) et les distributeurs automatiques de billets sont répandus. Attendez-vous à ce qu'on vous demande de présenter une pièce d'identité lors du paiement par carte bancaire : la plupart du temps vous signez le ticket sans entrer votre code (contrairement à certains pays).

Les animaux de compagnie

Vous devez respecter la réglementation en vigueur en la matière, comme dans les autres pays européens. Tous les animaux de compagnie doivent être accompagnés d'un certificat vétérinaire ou d'un passeport, selon leur espèce.

Les pourboires sont-ils obligatoires en Espagne ?

Non, tous les établissements en

Espagne incluent le prix du service. Néanmoins, il est fréquent de laisser des pourboires dans les bars et les restaurants, les hôtels et taxis, en fonction du montant (entre 5 et 10 % du montant total).

Comment se faire rembourser la TVA sur vos achats ?

Si l'acheteur n'est pas un ressortissant de l'Union européenne, il pourra demander le remboursement du montant des impôts sur ses achats. Il existe plusieurs

lieu de résidence).

2. Présenter ses achats et faire tamponner les factures tax-free à la douane (vous disposez d'un délai de trois mois à partir de la date d'achat pour faire tamponner vos factures).
3. Demander le montant à rembourser à l'entreprise gestionnaire. Ces entreprises ont des points de remboursement de la TVA dans les principaux aéroports espagnols. Le paiement pourra se faire en espèces ou bien par virement de la TVA sur le compte de la carte de crédit.



entreprises en Espagne autorisées à gérer le remboursement de la TVA (IVA en Espagne) pour les touristes. Le remboursement de la TVA doit être demandé directement au magasin.

La législation espagnole fixe un minimum de 90,15 euros d'achats dans un même magasin, sur une période de 24 heures, pour avoir droit au remboursement de la TVA. La démarche est très simple et l'on doit suivre la procédure suivante :

1. Demander la facture tax-free et présenter le passeport (pour certifier le

Quelle est l'heure d'ouverture des magasins ?

L'horaire d'ouverture habituel est du lundi au samedi, de 9 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 20 h.

Les grands centres commerciaux et grands magasins sont ouverts de 10 h à 21 ou 22 h. Les grandes surfaces sont ouvertes au public quelques dimanches dans l'année.

Sur la côte, durant la haute saison, les établissements sont ouverts jusqu'à 22h.





Si on veut une banque
qui offre le même
service ici et là-bas,
il faut aller où ?



**Marocains
Résidents
à l'Étranger**

**Choisissez la BMCI, Groupe BNP Paribas : 350 agences, 1500 conseillers
et un Centre de Relations Clients dédié, à votre service toute l'année.**

Gérez votre compte en toute liberté, quand et comme vous voulez. Bénéficiez d'un maximum de services pour un minimum de frais. Réalisez vos opérations de change ou de transfert d'argent, rapidement et aux meilleures conditions. Profitez du conseil et de la réactivité de conseillers dédiés pour concrétiser vos projets immobiliers ou d'épargne au Maroc... La BMCI, filiale du Groupe BNP Paribas, met à votre disposition toute l'année, son expertise et son savoir-faire pour accompagner vos projets et vous faciliter la vie, ici et là-bas. Et si on se rencontrait pour en parler ?...

05 29 044 044

Vous méritez une nouvelle relation avec votre banque

Traversée de l'Espagne

Pour votre sécurité

Que faire en cas d'urgence ?

En cas d'urgence, ne vous inquiétez pas des problèmes d'assurance et précipitez vous au centre d'urgences le plus proche (urgencias).

Selon la loi espagnole, tous les centres de soins (privés ou publics) doivent s'occuper d'un patient en état d'urgence sans prendre en compte sa couverture ou sa nationalité ! Néanmoins, la responsabilité de décider ce qui constitue une réelle urgence incombe à l'infirmière ou au médecin que vous appelez.

Utilisez le numéro européen 112 si vous avez besoin d'une ambulance.

Enfin, pour une liste des médecins parlant une langue étrangère, nous vous conseillons de consulter l'ambassade ou le consulat local. Ils mettent à votre disposition une liste des médecins habilités.



Pharmacie

Conseils pour les traitements des petites maladies

Pour les petites maladies, beaucoup de gens s'adressent à leurs pharmacies locales (farmacia) qui sont facilement reconnaissables par leur grande croix verte lumineuse à l'extérieur.

Les pharmacies se relayent pour faire des heures de garde (la nuit et pendant les congés). La liste des pharmacies de garde est indiquée dans les journaux locaux et est affichée sur les fenêtres des pharmacies.

Les pharmaciens en Espagne sont bien formés et donnent des conseils pour le traitement de petites maladies, mais ils ne remplacent pas le médecin en cas de réel problème.

L'Espagne n'est pas restrictive en matière de médicaments, comme c'est le cas dans certains pays où les médicaments ne sont délivrés que sur ordonnance. Les médicaments sont moins chers que dans d'autres pays car l'Etat encadre les prix.

Téléphoner en Espagne



Avec cette carte téléphonique (dragon) vous pouvez économiser jusqu'à 90% sur les appels internationaux de n'importe quel téléphone en Espagne.

Cartes SIM

A l'étranger, votre opérateur de téléphonie portable vous fait payer des frais supplémentaires lorsque vous passez ou recevez des appels.

Ces frais supplémentaires sont très élevés. En achetant une carte SIM dans le pays où vous séjournez, vous pouvez faire des économies. Rappelez-vous que TOUS les appels entrants sont GRATUITS. Pour en savoir plus sur les cartes SIM, et pour vous aidez à choisir la carte qui vous convient le mieux, téléchargez gratuitement le «Guide d'achat des cartes SIM pour mobile».



Numéros d'appel de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité

AU MAROC

Call center principal :
+212 (0)5 37 20 55 66



www.fm5.ma

EN ESPAGNE

Almería : **0034 664 300 595**
0034 664 300 923
Algeiras : **0034 662 699 141**

EN FRANCE

Sète :
0033 634 681 741

EN ITALIE

Gênes :
0039 320 303 80 57

Finis les TIP,
place aux meilleures solutions
de transfert d'argent BMCE Bank !



Crédit Mutuel



Notre monde c'est vous et vos besoins

- Eco-Transfert : 2.20€/opération dans les 5000 points de vente du groupe Crédit Mutuel-CIC
- E-transfert : par un simple clic sur www.e-transfert.ma
- Remise de chèques, prélèvement automatique et d'autres solutions de transfert **gratuites** !
- Transfert par versement cash à travers un large réseau des partenaires
Dirham Express et Bank Of Africa

N° Indigo 0 825 067 373

(0,16€/mn)

www.bmcebank.ma

140 avenue Hassan II - Casablanca - Maroc - RC Coop 27129

BMCE BANK

NOTRE MONDE EST CAPITAL



Traversée de l'Espagne

Principaux centres de santé en Espagne

Indicatif téléphonique : +34

Ville de MADRID

Croix Rouge :
91 533 0515
Ciudad Sanitaria Doce De
Octubre :
91 390 80 00
Ciudad Sanitaria La Paz :
91 727 70 00
Hôpital La Princesa :
91 520 22 00
Hôpital Ramon y Cajal :
91 336 80 00
Pharmacie de garde : 098
Urgence :
91 522 22 22

Province d'ALICANTE

Hôpital Général :
96 590 83 00
Hôpital Universitaire :
96 590 87 00
Croix Rouge :
96 525 25 25
Ambulance :
96 514 40 00
Centre antipoison :
96 562 04 20

Province de VALENCE

Hôpital de La Fe :
96 386 26 00
Clinico Universitario :
96 386 26 00
Arnau De Vilanova :
96 386 85 00
Doctor Peset :
96 386 25 00
Provincial :
96 386 29 00
Croix Rouge :
96 360 62 11
Ambulance (Croix Rouge) :
96 360 23 66

Province de CASTELLON

Hôpital de Castellon :
96 421 10 00
Croix Rouge :
96 422 22 22

Ambulance :

96 421 19 04

Province d'ALBACETE

Hôpital d'Albacete :
96 759 71 00
Croix Rouge :
96 721 90 12
Ambulance :
96 752 07 94

Communauté de MURCIE

Hôpital Général :
96 825 69 00
Hôpital Morales Meseguer :
96 836 09 00
Hôpital Virgen De La
Arrixaca :
96 836 95 00
Croix Rouge :
96 821 77 62
Ambulance :
96 822 22 22

Ville de CARTHAGENE

Hôpital Santa Maria Del
Rosell : 96 850 48 00
Hôpital Naval Del Mediter-
raneo : 96 812 72 00
Croix Rouge :
96 850 27 50
Ambulance Martinez :
96 855 30 97

Ville de SEVILLE

Policlinico de la Macarena,
Avda Dr. Fedriani N° 3 :
95 455 74 00
Hospital Virgen del Rocio,
Avda Manuel Siurot S/N :
95 424 81 81

Ville de MALAGA

Hospital Carlos Haya, Avda
de Carlos Haya :
95 239 04 00
Hospital Clinico Universita-
rio, Campus Teatinos, S/N :
95 264 94 00

Ville de BARCELONE

Hospital general Vall
d'Hebron :
93 274 61 00
Hospital clinic i Provincial :
93 227 54 00
Hospital de la Santa Creu i
Sant Pau :
93 291 90 00 / 972 20 27 00
Hospital Casa de mater-
nitat :
93 227 56 00
Hospital de la Creu Roja :
93 507 27 00
Hospital del Mar :
93 221 10 10

Ville de L'HOSPITALET DE LLOBREGAT

Hospital Princesps d'Es-
panya
93 335 70 11

Ville de FIGUERAS

Hospital de Figueras :
97 250 14 00

Ville de SARAGOSSE

Clinica Montpellier :
97 675 00 00
Clinica Nuestra Senora del
Pilar :
97 625 57 00
Grupo hospitalario Quiron
S.A. :
97 672 00 00
Hospital clinico universita-
rio Lozano Blesa :
97 676 57 00
Hospital geriatrico San
Jorge :
97 630 05 00
Hospital Miguel Servet :
97 676 55 00
Hospital militar de Zara-
goza :
97 656 41 42
Hospital real y provincial
Nostra Senora de Gracia :
97 644 00 22
Hospital Royo Villanova :

97 674 26 62

Hospital San Juan de
Dios :
97 637 00 08

Ville de HUESCA

Hospital San Jorge
97 421 11 21

Ville de TARRAGONA

Hospital de la Creu Roja :
97 723 65 00 / 97 724 14 59
Hospital de Sant Pau I
Santa Tecla :
97 723 50 12 / 97 723 49 42
Hospital Mare de Deu de
la Salud :
97 723 27 14
Hospital universitari de
Tarragona Joan XXIII :
97 729 58 00 / 97 722 40 11

Ville de GERONE

Hospital universitari de
Girona Dr. Josep Trueta :
97 294 02 00

Ville de LERIDA

Hospital universitari Arnau
de Vilanova :
97 370 52 46 / 97 324 81 00

Ville de PALMA DE MAJORQUE

Hospital universitari Son
Dureta :
97 117 50 00

MAROCAINS DU MONDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ACCUEILLIR ET VOUS ACCOMPAGNER, MAIN DANS LA MAIN



Dans toutes les agences Société Générale, nous vous réservons un accueil privilégié et vous accompagnons dans la réalisation de vos projets.

Nous vous proposons une gamme complète de produits et services, adaptée à vos besoins, avec de nombreux avantages exclusivement dédiés aux Marocains du Monde.

Ensemble, avançons main dans la main.

يدنا في يدك
الشركة العامة
SOCIETE GENERALE

Traversée de l'Espagne

Les gares routières en Espagne

Indicatif téléphonique : +34 / Informations sur les principales stations : 902 43 23 43

Alava-Vitoria	945 25 84 00	Gérone	972 21 23 19	Pontevedra	986 85 24 08
Albacete	967 21 60 12	Grenade	958 18 54 80	Santander	942 21 19 95
Algeciras	956 65 34 56	Huesca	974 21 07 00	Salamanque	923 23 67 17
Alicante	965 13 07 00	Jaen	953 25 01 06	Saragosse	976 20 12 20
Almeria	950 26 20 98	La Corogne	981 18 43 35	Ségovie	921 42 77 05
Asturies-Oviedo	902 49 99 49	Logroño	941 23 59 83	Séville	954 90 80 40
Avila	920 22 01 54	Las Palmas	902 38 11 10	Soria	975 22 51 60
Badajoz	924 25 86 61	Leon	987 21 10 00	St. Sebastien	943 48 11 66
Barcelone	902 26 06 06	Lleida	973 26 85 00	Sta C de Tenerife	922 53 13 00
Bilbao	944 39 50 77	Lugo	982 22 39 85	Tarragone	977 22 91 26
Burgos	947 26 55 65	Madrid	914 68 42 00	Teruel	978 60 10 14
Cáceres	927 23 25 50	Málaga	952 35 00 61	Tolède	925 21 58 50
Cadix	956 21 17 63	Melilla	952 67 26 16	Valence	963 46 62 66
Castellon	964 24 03 99	Murcie	968 29 22 11	Valladolid	983 23 63 08
Ceuta	956 50 88 57	Navarre-Pampelune	948 20 65 40	Vizcaya-Bilbao	944 39 50 77
Ciudad Real	926 21 13 42	Orense	988 21 60 27	Zamora	980 52 12 81
Cordoue	957 40 40 40	Palence	979 74 32 22		
Cuenca	969 22 70 87	Palma Majorque	971 78 95 56		

www.renfe.es

Les autoroutes en Espagne

Réseau routier

Outre un bon réseau de routes nationales, il y a en Espagne plus de 4 500 kms d'autoroutes modernes gratuites (autovías), et plus de 2 000 kms d'autoroutes à péage. Certaines sont au départ de la frontière française comme, Hendaye-Burgos et le Perthus-Alicante. Le prix varie selon les autoroutes. **A titre indicatif, il faut compter entre**

0,04 et 0,10 €/km pour les voitures de tourisme.

Documents et assurance

En plus des documents habituels, munissez-vous : de votre permis de conduire ou, à défaut, du permis international et de votre carte verte d'assurance. Si le propriétaire n'est pas dans la voiture, le conducteur doit être muni

d'une autorisation du propriétaire et de l'accord de la compagnie d'assurance.

Tous les véhicules qui circulent en Espagne doivent être équipés d'un triangle de danger ou de présignalisation. De plus, en application de la loi sur la sécurité routière, il est obligatoire, depuis 2004, d'être muni d'un gilet de sécurité réfléchissant en plus des triangles.

Ambassade et consulats du Maroc en Espagne

Ambassade du Maroc en Espagne

- Calle Serrano 179 - 28002 Madrid
- Tél.: 00 34 91 563 10 90
- Fax : 00 34 91 561 78 87
- E-mail : correo@embajada-marruecos.es
- www.embajada-marruecos.es

Consulat général du Maroc : Madrid

- C/Leizaran N° 31 - 28002 Madrid
- Tél. : 00 34 91 561 21 45
- Fax : 00 34 91 561 53 49
- E-mail : consulatdomarr.madrid@gmail.com

Consulat général du Maroc : Barcelone

- 68 - 70 Calle Diputacion
- 08 015 Barcelona
- Tél. : 00 34 93 289 25 30
- Fax : 00 34 93 289 24 72
- www.maroccoconsuladobcn.org

Consulat général du Maroc : Las Palmas

- Calle Pelayo N° 14
- 35 010 Las Palmas De Gran Canaria
- Tél. : 00 34 928 26 28 59
- Fax : 00 34 928 26 88 50
- E-mail : consul@consuladomarruecoslp.com

Consulat général du Maroc : Seville

- Calle de los Descrimentos Pabellon de la naturaleza, Isla de la Carteja n°4 - 41092, Sevilla
- Tél. : 00 34 954 00 60 06
- Fax : 00 34 954 08 15 51
- www.consulatmarocseville.es

Consulat général du Maroc : Algeiras

- C/Teniente Maroto, N° 2 - 1
- Commercial -11201 Algeiras (Cadix)
- Tél. : 00 34 956 66 18 03 / 956 66 08 96
- Fax : 00 34 956 66 52 37

• cg.algeiras@hotmail.com

Consulat général du Maroc : Almeria

- Calle Soldado Espanol (Edificio Costa Brava)
- N°14- 04004 - ALMERIA
- Tél. : 00 34 95 028 02 02
- Fax : 00 34 95 023 67 53
- E-mail : consalme@consalme.e.telefonica.net

Antenne consulaire du Maroc : Burgos

- C/Doctor Fleming 14 - Bajo 7- 09002 Burgos
- Tél. : 00 34 947 27 68 53 / 727 80 84
- Fax : 00 34 947 27 93 95

Antenne consulaire du Maroc : Valence

- C/LaPaz N° 38-46003-Valencia
- Tél. : 00 34 963 52 34 43
- Fax : 00 34 963 10 60 61
- E-mail : consuladomarval@terra.es



ADDOHA

05 22 34 34 35

SIÈGE PRINCIPAL : KM 7 - Route de Rabat - Aïn Sebaâ - Casablanca - Maroc

LEADER DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE AU MAROC

Appartements Economiques & Moyen Standing
Magasins - Villas - Lots de terrain

Tanger, Tétouan, Fès, Meknès, Kénitra, Aîn Aouda, Tamesna,
Casablanca, El Jadida, Beni Mellal, Fqih Ben Saleh, Marrakech, Agadir.

Arrivée au Maroc

Informations douanières



Entrée en vacances

Facilités et tolérances accordées

- Pour les MRE exerçant une activité lucrative (salariés, commerçants, professions libérales, travailleurs saisonniers etc.).

Admission temporaire (A.T.) pour les besoins du séjour, des effets et objets personnels.

Franchise totale accordée pour les cadeaux familiaux destinés à un usage non commercial et dont la valeur n'excède pas 15 000 Dhs.

Facilités d'accueil au niveau des aéroports

Pour faciliter le passage en douane, mise en place de 2 circuits :

- **Circuit vert** : emprunté si vous n'avez rien à déclarer.
- **Circuit rouge** : emprunté pour déclarer des marchandises importées et destinées à être mises à la consommation.

Régime douanier applicable aux véhicules automobiles de tourisme

A.T. de 6 mois, continus ou fractionnés, par année civile, pour les voitures de tourisme et les motos.

A.T. de 3 mois par année civile, pour les véhicules utilitaires

légers destinés uniquement au voyage en famille et non au transport de marchandises à caractère commercial.

Retour définitif

Facilités et tolérances accordées

- Pour les MRE exerçant une activité lucrative (salariés, commerçants, professions libérales, etc.).

Franchise totale accordée pour le mobilier usagé, les effets personnels, les articles d'habillement en cours d'usage, les appareils électroménagers neufs ou usagés (une unité par catégorie d'appareil), les cadeaux familiaux destinés à un usage non commercial et dont la valeur n'excède pas 30 000 Dhs, les matériels et outillages usagés dont la valeur n'excède pas 150 000 Dhs.

- Pour les travailleurs à Gibraltar (durée de résidence supérieure ou égale à 5 ans), les étudiants, les travailleurs

saisonniers et commerçants ambulants

Franchise totale accordée pour le mobilier usagé, les effets personnels, les articles d'habillement en cours d'usage.

Régime douanier applicable aux véhicules automobiles de tourisme

- Pour les MRE ayant exercé une activité lucrative permanente (salariés, commerçants, professions libérales, etc.).

A.T. de 6 mois.

Bénéficie du vieillissement de 3 ans de l'âge du véhicule, sous certaines conditions.

A.T. de 3 mois pour les véhicules utilitaires transportant un déménagement.

- Pour les étudiants, les travailleurs saisonniers et commerçants ambulants

A.T. de 6 mois.

À l'expiration de ce délai, il y a lieu de procéder, à défaut de réexportation, à la mise à la consommation (dédouanement) avec paiement des droits et taxes exigibles.

- Pour les Marocains retraités

À l'occasion du dédouanement de leurs véhicules de tourisme, un abattement de 85% applicable sur la valeur à l'état neuf desdits véhicules est consenti.

Cette faveur est subordonnée au respect des conditions suivantes :

- Limitation de cet avantage à un seul véhicule;
- Inaccessibilité du véhicule pendant une période de cinq années;
- Limite d'âge du retraité à 60 ans et plus;
- Taxation sur la base d'une valeur estimée à l'état neuf, selon la mar-

Assistance au dédouanement des marchandises à l'importation en ligne, Adil

que, le modèle et les spécifications du véhicule considéré et ce, jusqu'à hauteur maximale de 300.000 Dhs. La tranche supérieure sera soumise au paiement des droits et taxes exigibles dans le cadre du droit commun;

- Séjour effectif à l'étranger d'au moins quinze années;
- Perception d'une pension de retraite du pays d'accueil allouée par un organisme de retraite;
- Non cumul du bénéfice de l'abattement de 85% avec le régime du vieillissement prévu par la réglementation des douanes dans le cadre du retour définitif.

Le tarif intégré économique de la douane marocaine dénommé "ADIL" (Assistance au dédouanement des marchandises à l'importation en ligne) est une base de données, qui intègre pour chaque produit donné par position tarifaire du "Système Harmonisé" (S.H.), les informations douanières nécessaires lors d'une opération d'importation sur le territoire douanier marocain, ainsi que d'autres informations d'ordre économique et statistique (commerce extérieur). Le site "ADIL - WEB" vous offre les informations précises et complètes relatives à la fiscalité douanière, la réglementation particulière sur les produits importés au Maroc, aussi bien dans le cadre du régime de droit commun que dans celui des régimes conventionnels. Le site fournit par ailleurs des données économiques et statistiques.

Les services du site "ADIL" sont disponibles 24h/24 et 7j/7. L'accès est libre et sans abonnement au public y compris pour les opérateurs économiques, les douaniers et les transitaires.

Administration des douanes et impôts indirects

Av. Annakhil, Centre des Affaires, Hay Riad, Rabat Tél : 05 37 71 78 00/01 Site web : www.douane.gov.ma

Direction régionale du Centre	Imm. ex Saft - Av. Hassan II - Rabat	05 37 21 78 11
Circonscription de Rabat	Av. Hassan II Bab El Mellah - Rabat	05 37 70 85 92
Circonscription de Fès	Angle rue du Liban et Med El Karrat - Fès	05 35 61 62 77
Direction régionale de Casa-Port	Port de Casablanca	05 22 54 79 26
Direction régionale de Casablanca	1, Place Mohammed V - Casablanca	05 22 42 70 33
Circonscription de Nouasser	Aéroport Mohammed V - Nouasser	05 22 53 90 32
Circonscription de Casa Extérieur	1, Place Mohammed V - Casablanca	05 22 42 71 15
Direction régionale du Centre Sud	Massira III - Targua - Marrakech	05 24 39 53 59
Circonscription de Marrakech	Massira III - Targua - Marrakech	05 24 39 53 84
Circonscription de Jorf Lasfar	Port de Jorf Lasfar	05 23 34 51 60
Direction régionale du Nord Ouest	Bd Ibn Toumert, Rue Kindi - Tanger	05 39 34 04 57
Circonscription de Tanger	Port de Tanger	05 39 93 11 89
Circonscription de Tétouan	Avenue Al massira - Tétouan	05 39 99 91 00
Direction régionale du Nord Est	Beni Enzar Centre - Nador	05 36 60 88 06
Circonscription de Nador	Beni Enzar Centre - Nador	05 36 60 88 06
Circonscription d'Oujda	39, Av. Allal Ben Abdellah - Oujda	05 36 68 21 48
Circonscription d'Agadir	Nouveau port d'Agadir	05 28 29 84 80
Circonscription de Laâyoune	Bd. Mly Abdellah - Laâyoune	05 28 89 40 10

Ligne téléphonique dédiée aux Marocains Résidant à l'Etranger

05 37 56 57 57

Pour plus d'informations :



Arrivée au Maroc

Office des changes

Régime de change prévu en faveur des M.R.E.

• Importation de devises par les Marocains résidant à l'étranger

Les Marocains résidant à l'étranger peuvent importer librement au Maroc des devises sans limitation de montant. L'importation de devises peut s'effectuer sous forme de billets de banque, chèques de voyage, chèques bancaires ou postaux, lettres de crédit, cartes de crédit ainsi, que tout autre moyen de paiement libellé en devises.

Les devises importées sous forme de billets de banque sont soumises à la souscription d'une déclaration obligatoire à l'entrée du territoire national auprès des services douaniers des frontières, lorsque le montant importé est égal ou supérieur à la contre valeur de 100.000 Dhs.

Cette déclaration qui est mise à votre disposition sur demande, auprès du bureau

douanier d'entrée, doit être conservée pour justifier aux services des douanes à la sortie l'origine des devises billets de banque. Elle est valable une seule fois (un seul séjour) et pendant une période ne dépassant pas six mois.

• Exportation de devises par les Marocains résidant à l'étranger

Les Marocains résidant à l'étranger qui viennent au Maroc en transit ou pour de courts séjours peuvent réexporter les devises importées et non échangées à charge pour eux de justifier en cas de besoin l'origine étrangère de ces devises. En outre, ils peuvent exporter librement et sans limitation de montant les devises billets de banque obtenues par débit de leur compte en dirhams convertibles, comme ils peuvent

réexporter les montants préalablement importés dont la contre valeur est égale ou supérieure à 100.000 Dhs et ce, sur présentation aux services douaniers au moment du départ de la déclaration souscrite à cet effet auprès de ces mêmes services lors de leur entrée au Maroc.

Les Marocains résidant à l'étranger peuvent également racheter et exporter par devers eux jusqu'à 40% des devises rapatriées et cédées sur le marché des changes douze mois auparavant et ce, dans la limite d'un montant de 50.000 Dh.

Ces exportations pouvant être justifiées auprès des services douaniers par la production de bordereaux de change correspondants.

Régime des comptes en Dhs convertibles et des comptes en devises

• Fonctionnement des comptes en dirhams convertibles

Ces comptes qui ne doivent en aucun cas fonctionner en position débitrice, peuvent enregistrer librement les opérations suivantes :

Opérations au crédit

Ces comptes peuvent être crédités librement :

- du produit en dirhams de la cession de devises sur le marché des changes y compris les billets de banque;
- des sommes transférables en vertu d'une autorisation générale ou particulière de l'Office des changes;
- du montant des intérêts servis au titre des dépôts à vue ou à terme constitués par débit du compte en dirhams convertibles;
- des sommes provenant d'un autre compte en dirhams convertibles ouvert dans les livres d'une banque marocaine;
- des sommes provenant de dépôts à terme constitués par débit du compte en dirhams convertibles.

Opérations au débit

Ces comptes peuvent être débités librement :

- en vue de l'achat de devises sur le marché des changes par le titulaire du compte;
- pour tout paiement en dirhams au Maroc;
- pour le crédit d'un autre compte en dirhams convertibles ou d'un compte en devises ouverts dans les livres d'une banque marocaine;
- en vue de la constitution de dépôts à terme.

Les dépôts à terme constitués par débit de comptes en dirhams convertibles gardent leur caractère convertible.

Les Marocains résidant à l'étranger titulaires de comptes en dirhams convertibles peuvent arbitrer auprès des banques marocaines sans autorisation de l'Office des changes ni limitation de montant, les disponibilités de leurs comptes contre des billets de banque étrangers ou des voyageurs chèques ou contre tout autre

moyen de paiement libellé en monnaie étrangère et ce, soit à leur profit, soit au profit d'autres personnes non-résidentes; les arbitrages ainsi effectués doivent donner lieu à l'établissement d'un bordereau de change à remettre au bénéficiaire à des fins de contrôle douanier éventuel.

• Fonctionnement des comptes en devises

Ces comptes, qui ne doivent en aucun cas fonctionner en position débitrice, peuvent enregistrer librement les opérations suivantes :

Opérations au crédit

- les virements en provenance de l'étranger;
- l'encaissement de chèques, voyageurs chèques ou de tout autre moyen de paiement libellé en devises;
- les achats de devises sur le marché des changes en vertu d'une autorisation générale ou particulière de l'Office des changes;
- les remboursements au titre des place-

ments (principal et intérêts) effectués à partir de ces comptes;

- les virements en provenance d'un autre compte en devises ou d'un compte en dirhams convertibles.

Opérations au débit

- les virements sous quelque forme que ce soit à destination de l'étranger;
- les virements à destination d'un autre compte en devises ou en dirhams convertibles;
- la souscription à des bons émis par le

Investissements en devises

• Opérations d'investissements en devises

Les opérations d'investissements concernées par ce régime doivent être financées par apport de devises, par débit d'un compte en devises ou d'un compte en dirhams convertibles.

Ces opérations peuvent être effectuées dans tous les secteurs d'activité économique, étant entendu que l'investisseur doit se conformer aux dispositions réglementaires en vigueur dans le secteur d'activité pour lequel il a opté.

Sont assimilées aux investissements en devises et peuvent également bénéficier de ce régime de convertibilité :

- les consolidations de comptes courants d'associés, les incorporations de réserves, de report à nouveau ou de provi-

Trésor marocain:

- la cession de devises sur le marché des changes.

Bien entendu tout règlement en faveur d'un résidant doit intervenir conformément à la réglementation des changes en vigueur.

Les banques peuvent délivrer aux titulaires des comptes en devises des chèquiers comportant la mention "compte en devises", comme elles peuvent leur servir au titre des disponibilités de ces comptes des

sions devenues disponibles;

- les consolidations de créances commerciales matérialisées par l'importation de biens ou matériels régulièrement effectués et n'ayant pas donné lieu à règlement en devises;
- les consolidations de créances, au titre de l'assistance technique étrangère relative à des brevets, licences d'exploitation, marque de fabrique, savoir faire, etc... dûment concédés par des entreprises étrangères.

• Transfert des revenus d'investissement

Les revenus engendrés par les investissements financés en devises sont librement transférables via les banques au profit des

rémunérations sur la base des conditions du marché international.

• Obtention de cartes de paiement et/ou de crédit internationales

Les Marocains résidant à l'étranger titulaires de comptes en dirhams convertibles ou de comptes en devises peuvent obtenir directement auprès des banques marocaines des cartes de paiement et/ou des cartes de crédit internationales qu'ils peuvent utiliser pour les paiements au Maroc et à l'étranger.

investisseurs concernés sans limitation de montant ou dans le temps. Il en est ainsi des dividendes ou parts de bénéfices distribués par les sociétés marocaines, des jetons de présence, des bénéfices réalisés par les succursales au Maroc de sociétés étrangères et des revenus locatifs.

• Retransfert du produit de cession ou de liquidation des investissements

En vertu de ce régime de convertibilité, les investisseurs peuvent réaliser librement les opérations de cession ou de liquidation de leurs investissements et transférer le produit correspondant directement par l'intermédiaire des banques, y compris les plus-values enregistrées.

Taux de change du dirham au 25 juin 2012

* source Bank Al Maghrib



DEVISE	Achat	Vente
1 EURO	10.999	11.065
1 DOLLAR U.S.A.	8.8018	8.8547
1 DOLLAR CANADIEN	8.5379	8.5893
1 LIVRE STERLING	13.691	13.773
1 FRANC SUISSE	9.1575	9.2126
100 COURONNES DANOISES	147.94	148.83
100 COURONNES SUEDOISES	124.76	125.51
100 COURONNES NORVEGIENNES	146.63	147.51
1 RIYAL SAOUDIEN	2.3470	2.3611
1 DINAR KOWEITIEN	31.379	31.567
1 DIRHAM E.A.U.	2.3964	2.4108
100 YENS JAPONAIS	11.053	11.119
10 DINARS ALGERIENS	1.1320	1.1388
1 DINAR TUNISIEN	5.5401	5.5734
1 DINAR LIBYEN	7.2464	7.2899
100 OUGUIYAS MAURITANIENNES	2.9882	3.0062

Arrivée au Maroc

Renseignements sanitaires

Organisation de la couverture médicale

- Disponibilité 24H/24H des services médicaux et des soins d'urgence aux postes frontaliers et aires de repos affectés au ministère de la Santé.
- Mobilisation des hôpitaux de référence 24H/24H pour assurer :
 - Accueil, renseignement et orientation
 - Soins d'urgence
 - Consultations spécialisées
 - Hospitalisation
- Mobilisation de toutes les structures sanitaires se trouvant sur les principaux axes routiers.
- Participation à l'évacuation des victimes des accidents de la voie publique.
- Contrôle de l'hygiène du milieu et de l'hygiène alimentaire au niveau des aires d'accueil et des postes de transit.
- Information et sensibilisation

Messages préventifs sanitaires

- Ne consommer que les aliments frais, pour éviter des dérangements intestinaux.
- Éviter le transport de viande crue ou partiellement cuite et du lait non pasteurisé, qui risquent d'être contaminés le long du voyage.
- Buvez de l'eau minérale ou de l'eau du robinet conservée dans des récipients propres.
- Nettoyez les fruits et les crudités avant leur consommation.
- Attention au soleil et risques d'insolation des enfants. Les faire boire abondamment pour éviter les déshydratations.
- Évitez les coups de chaleur, mettez sur la tête de votre enfant une serviette imbibée d'eau fraîche et faites le boire.
- Stationnez votre voiture dans des aires de repos ombragées.
- Aérez votre voiture en ouvrant la fenêtre d'un seul côté.
- Accordez vous un temps de repos suffisant, vous arriverez chez vous sain et sauf.

Numéros d'assistance

Maroc Assistance 05 22 54 30 30

Isaaf Mondial Assistance 05 22 95 93 00

Axa Assistance 05 22 88 92 92

Union Marocaine d'Assistance

05 22 45 00 00

Safa Assistance 05 22 22 77 77

Numéros d'urgence

Police 190

Gendarmerie Royale 177

Pompiers & Ambulances 150

S.O.S Médecin Casa 05 22 44 44 44

S.O.S Médecin Rabat 05 37 20 20 20

Centre Antipoison

080 1000 180 N° Gratuit

Aires de repos



Vous y trouverez un accueil chaleureux, un cadre agréable, reposant et sécurisé, ainsi qu'une panoplie de services mis à votre disposition par la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger : parking, restauration, lieu de prière, espace pour enfants, sanitaires, douches, dispensaires, etc.

Aire de repos Malabata - Tanger

Tél : 05 39 94 05 22

Aire de repos Kénitra - Nord

Tél : 05 37 32 64 00

Aires de repos de la Fondation Mohammed V

Au niveau de : Gueznaya, Taurirt et Larache

N° Vert : 080 000 2323



Aires de Repos Autoroutes

Tanger - Tanger-Med

- Sens tanger > Tanger-Med
- Aire de service Oued Rmel (SHELL)
- Sens tanger-Med > Tanger
- Aire de service Oued Rmel (TOTAL)

Tanger - Rabat

- Sens Tanger > Rabat
- Aire de service Assilah (AFRIQUIA)
- Aire de service Mly Bousselham (AFRIQUIA)
- Aire de service M'Nasra (PETROM)
- Aire de service Kénitra (AFRIQUIA)
- Sens Rabat > Tanger
- Aire de service Kénitra (SHELL)
- Aire de service Larache (AFRIQUIA)
- Aire de service M'Nasra (TOTAL)

Rabat - Fès

- Sens Rabat > Fès
- Aire de service Sidi Allal Bahraoui (AFRIQUIA)
- Aire de service Khémisset (TOTAL)
- Sens Fès > Rabat
- Aire de service Meknes (AFRIQUIA)
- Aire de service Khémisset (ZIZ)

Rabat - Casablanca

- Sens Rabat > Casablanca
- Aire de service Bouznika (AFRIQUIA)
- Sens Casablanca > Rabat
- Aire de service Bouznika (SHELL)

Casablanca - El Jadida

- Sens Mohammedia > El Jadida
- Aire de service Sidi La rocade (AFRIQUIA)
- Aire de service Bir Jdid (SHELL)
- Sens El Jadida > Mohammedia
- Aire de service Bir Jdid (AFRIQUIA)
- Aire de service La rocade (SHELL)

Casablanca - AGADIR

- Sens Casablanca > Agadir
- Aire de service Berrechid (TOTAL)
- Aire de service Settat (AFRIQUIA)
- Aire de service Benguerir (SHELL)
- Aire de service Imintanout
- Sens Agadir > Casablanca
- Aire de service Argana (AFRIQUIA)
- Aire de service Sidi Bouatmane (AFRIQUIA)
- Aire de service Settat (AFRIQUIA)

Conduire au Maroc

Informations autoroutières

Païement - Péage

Espèces (dirhams)

Carte d'abonnement réseau : en vente* dans les principales gares** de péage, la carte d'abonnement vous permet de :

- Bénéficier d'une réduction d'au moins 10%.
- Disposer d'un moyen de paiement valable sur tout le réseau autoroutier.
- Réduire le temps de passage.

* La carte peut être acquise en espèces ou par chèque.

** Bouznika, Bouskoura, Kénitra, Fès,...

Assistance sur autoroute

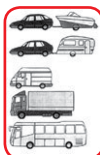
Des mobiles d'ADM sillonnent l'autoroute 24h/24h, 7 jours/7 et déclenchent, en cas de besoin, toutes les actions nécessaires pour porter assistance aux usagers.

- **Centre d'exploitation de Kénitra :**
• Tél.: 05 37 37 96 21/ 06 61 37 65 93
- **Centre d'exploitation de Tanger :**
• Tél.: 05 39 93 26 33 / 06 61 41 72 23
- **Centre d'exploitation de Bouskoura :**
• Tél.: 05 22 32 07 67
- **Centre d'exploitation de Bouznika :**
• Tél.: 05 37 74 31 26 - 74 33 44
- **Centre d'exploitation de Meknès :**
• Tél.: 06 61 41 58 45
- **Centre d'exploitation de Marrakech :**
• Tél.: 06 61 41 57 85
- **Centre d'exploitation de Agadir :**
• Tél.: 05 28 81 97 23

Catégories



Classe 1



Classe 2



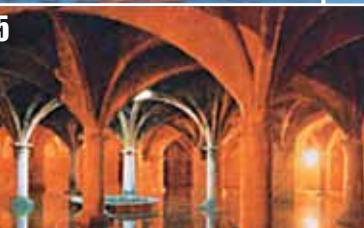
Classe 3

TRONÇON	Cat. 1	Cat. 2 & 3
Casablanca-Rabat		
Casablanca-Rabat	21	31
Casablanca-Mohammedia Ouest	10	15
Rabat-Bouznika	10	15
Rabat-Skhirat	6	10
Contournement de Casablanca		
Mohammedia Ouest - Tit Mellil	7	11
Casablanca Ouest - Casablanca Centre	3	5
Casablanca Ouest - Casablanca Port	3	5
Casablanca Ouest - Casablanca Est	5	8
Casablanca - El Jadida		
Casablanca - Had Soualem	6	9
Had Soualem - Tnin Chtouka	10	15
Tnin Chtouka - Azemmour	5	8
Azemmour - El Jadida	3	5
Casablanca - Marrakech		
Casablanca - Aéroport Mohammed V	5	8
Casablanca - Berrechid sud	10	15
Centre Berrechid - Settât	10	15
Settât Centre - Benguir	31	46
Benguir - Marrakech	20	30
Rabat - Kenitra		
Rabat - Kenitra Nord	12	18
Kenitra - Tanger		
Kenitra Nord - Sidi Allal Tazi	12	18
Kenitra Nord - Moulay Bousselham	26	40
Kenitra Nord - Larache	36	54
Kenitra Nord - Sidi El Yamani	45	70
Sidi Allal Tazi - Moulay Bousselham	13	20
Sidi Allal Tazi - Larache	25	36
Sidi Allal Tazi - Sidi El Yamani	32	50
Moulay Bousselham - Larache	10	15
Moulay Bousselham - Sidi El Yamani	20	30
Larache - Sidi El Yamani	8	12
Sidi El Yamani - Asilah	5	8
Assilah - Tanger	10	15
Rabat - Fès		
Fès - Meknès Est	12	19
Fès - Meknès Ouest	15	25
Fès - Khemisset	32	50
Fès - Tiflet	40	60
Fès - Sidi Allal Bahaoui	46	70
Meknès Est - Meknès Ouest	3	5
Meknès Est - Khemisset	20	30
Meknès Est - Tiflet	27	40
Meknès Est - Sidi Allal Bahaoui	35	51
Meknès Ouest - Khemisset	16	25
Meknès Ouest - Tiflet	25	36
Meknès Ouest - Sidi Allal Bahaoui	31	46
Khemisset - Tiflet	7	11
Khemisset - Sidi Allal Bahaoui	15	22
Tiflet - Sidi Allal Bahaoui	7	11
Marrakech - Agadir		
Marrakech Palmeraie - Marrakech Tamensourt	10	15
Marrakech Tamensourt - BPV Amskroud	73	124
Echangeur Amskroud - BPV Agadir	4	7

Dépanneur Principal et coordonnées			
Section d'agrément	Véhicules légers	Poids lourds	Coordonnées
Casablanca - Bouznika	Groupe el Basraoui		P : 06 61 23 33 19 T : 05 37 63 47 10
Bouznika - Rabat	Groupe el Basraoui		P : 06 61 23 33 19 T : 05 37 63 47 10
Asilah - Tanger	Goupement Trans Inter et Secours rapide		T : 05 39 31 31 30 : 05 39 31 11 11
Tanger - Port oued Rmel	Ouairt Assistance		P : 06 61 10 66 12
Fnideq - Tétouan	Dépannage Zahri		P : 06 61 16 73 88 T : 05 39 96 49 37
Larache - Asilah	Groupement Makkdad / Berrahou		P : 06 61 37 92 57 P : 06 61 48 72 60
Sidi allal Tazi - Larache	Groupement Makkdad / Berrahou		
Kénitra nord - Sidi allal Tazi	Essalam - Assistance multiservices		P : 06 61 18 49 25 T : 05 37 37 43 40
Rabat - Kénitra nord	Essalam - Assistance multiservices		
Mohammadia - Bir Jdid	Assistance El Farah		P : 06 61 14 10 18 T : 05 22 82 42 42
Bir Jdid - El Jadida	Assistance El Farah		
Casablanca - Berrechid nord	Assistance El Farah		
Berrechid nord - Settat centre	Assistance El Farah		
Settat centre - Skhour rhamna	Assistance El Farah		
Skhour rhamna - Ben guerir	Groupement Badr, Ennahda et Insaf Assistance		
Ben guerir - Marrakech	Groupement Badr, Ennahda et Insaf Assistance		P : 06 61 24 51 16
Marrakech - Souihla	Dépannage Essalam Assistance		P : 06 61 18 49 25 T : 05 37 37 43 40
Souihla - Chichaoua	Dépannage Essalam Assistance		
Chichaoua - Tunnel ZAM	Dépannage Essalam Assistance		
Tunnel ZAM - Agadir	Dépannage Essalam Assistance		
SAB - Khémisset	Groupe el basraoui		P : 06 61 23 33 19 T : 05 37 63 47 10
Khémisset - Méknès Est	Farid assistance		P : 06 66 58 90 20 P : 06 61 20 72 80
Méknès Est - Fès	Atlas assistance Fès 05 35 65 25 25 / 62 40 10	Groupe El Basraoui	P : 06 61 23 33 19 T : 05 37 63 47 10

Vacances au Maroc

À voir et à revoir / Sites touristiques au Maroc



Fès

- La Qaraouiyne
- Les médersas Bou Inania et Attarine
- Le quartier des tanneurs

Marrakech

- La place Jemaa El Fna
- La Koutoubia
- La Ménara
- Le jardin de Majorelle

El Jadida

- Les remparts de Sidi Bouzid
- La cité Portugaise
- La citerne Portugaise

Tanger

- Dar El Makhzen, avec son musée des arts marocains
- Le soleil levant sur le Cap

Malabata

- Le soleil couchant sur le Cap Spartel
- A 10 km de Tanger visitez les grottes d'Hercule et les ruines romaines de Cotta

Essaouira

- Le port et ses remparts
- La Medina
- Le musée Sidi Mohamed Ben Abdellah
- Et à une demi-heure de traversée en canot à moteur du bras de mer depuis le port d'Essaouira, visitez la réserve ornithologique des îles Pupuraires.

Casablanca

- La Grande Mosquée Hassan II

Rabat

- La Tour Hassan
- Le mausolée Mohammed V
- Le palais royal
- La Nécropole mérinide du Chellah
- La Kasbah des Oudayas

Meknès

- Bab Mansour
- Le mausolée de Moulay Ismaïl

Près du Massif de Zerhoun

- Les ruines romaines de Volubilis

1. La Ménara - Marrakech
2. La Qaraouiyne - Fes
3. Port d'Essaouira
4. Les ruines romaines de Volubilis
5. La citerne Portugaise

6. Bab Mansour - Meknes
7. Mosquée Hassan II - Casablanca
8. La plage d'Agadir
9. Tour Hassan - Rabat

Alliances Darna.

la qualité à votre portée.



Qualité, accompagnement et proximité, telles sont les valeurs qui fondent la philosophie de la marque Alliances Darna.

Toujours à la recherche de l'excellence, Alliances Darna est aujourd'hui une marque plus proche de vous et s'engage à vous accompagner dans le choix de votre logement à travers des conseillers ainsi que des guichets uniques afin de vous faciliter l'intégration dans votre nouvel environnement.

Bureau de représentation Paris

Boulevard Jean Jaurès 92 110 Clichy
la Garenne Paris - France

00 33 1 82 64 52 00 / 01 / 03 / 04

Call center :(+212) 08020 08020



Alliances Darna
www.alliancesdarna.ma

Vacances au Maroc

Plages

Le Pavillon Bleu

Le Pavillon Bleu est attribué pour une saison estivale à la demande de la commune, selon les 4 critères suivants :

- Qualité de l'eau,
- Aménagement et gestion,
- Sécurité,
- Information et éducation environnementale.



Avec 3 600 km de côte et une double façade maritime, le Maroc dispose d'un immense littoral étendu et diversifié, aussi bien sur l'Atlantique que sur la Méditerranée.

"Rendre le sourire aux plages" est le premier grand programme de la Fondation Mohammed VI. En effet, une véritable mise à niveau de nos plages en termes d'infrastructures, d'équipement, d'hygiène et de sécurité s'est mise en marche grâce notamment à l'engagement très fort des entreprises publiques et privées, les collectivités locales et les autorités locales, partenaires de la Fondation. Ainsi, en 2009:

- 54 plages s'étendant sur le littoral méditerranéen et atlantique de Sidi Bouzid à Larache sont sponsorisées;
- 27 entreprises publiques et privées citoyennes sont mobilisées;
- 37 communes sont concernées

Pour toutes les infos plage par plage : <http://www.fm6e.org/site/fr/plagespropres.htm>

LA COTE ATLANTIQUE

LA PLAGE D'ACHAKAR

Dans la région de Tanger, la plage s'étend sur 3,6 km.

LA PLAGE D'ASILAH

Ville touristique au riche passé.

MOULAY BOUSSELHAM

Tournée d'un côté face à l'Atlantique et de l'autre face à la lagune de Merjia Zerga, abritant la plus importante concentration d'oiseaux migrateurs hivernant au Maroc.

A 10 KM DE KENITRA, LA PLAGE DE MENDIA

Dispose d'une infrastructure touristique complète.

ENTRE RABAT ET MOHAMMEDIA

Cette zone côtière, la plus aménagée de tout le littoral atlantique, vous offre les agréments de la plage de Témara, de la plage de Sable-d'Or, de la plage de Skhirat, de la plage Dahomey et des plages de Mohammedia.

CASABLANCA

A partir du Phare d'El Hank, vous trouverez une suite ininterrompue de plages, piscines, cafés et restaurants, bordant le boulevard de la Corniche, réhabilitée au printemps 2009.

EL JADIDA

À 7 km au sud, la plage très réputée de Sidi Bouzid, crique naturelle. Station balnéaire de Mazagan.

OUALIDIA

Station balnéaire très fréquentée et dotée d'une infrastructure touristique complète.

ESSAOUIRA

Offre une longue et belle plage de sable fin très prisée par les amateurs de planche à voile.

AGADIR

Haut lieu du tourisme international avec sa longue plage de sable fin bordée d'eucalyptus, de pins et de tamaris, dotée d'une infrastructure touristique complète.

ENTRE AGADIR ET DAKHLA

Vous trouverez entre autres les plages de Sidi Ifni, Tan-Tan, Tarfaya, Boujdour et Dakhla.

LA COTE MEDITERRANEENNE

SAIDIA

Centre estival du Maroc oriental, le site de Saïdia dispose d'une plage de sable fin qui s'étend sur plus de 12 km. L'infrastructure est développée et l'accès est aisé par voie routière. En juin 2009, la station balnéaire de Saïdia, première

du plan azur, a ouvert ses portes.

AL HOCEIMA

La baie naturelle est dotée d'une station balnéaire très fréquentée.

CALA IRIS

Belle plage sablonneuse, protégée par

les îles avoisinantes.

ENTRE TETOUAN ET SEBTA

Martil, Cabo Negro, Restinga Smir et Marina Smir disposent de stations balnéaires luxueuses, dotées d'infrastructures touristiques.

A LA PORTE DE LA MEDITERRANEE

Tanger, dont la baie jouit d'une renommée internationale avec une infrastructure très développée.

Repérez l'atelier Peugeot le plus proche de chez vous

CASABLANCA	SOPRIAM FAR - 193, avenue des FAR	Tél.: 05 22 30 17 62 05 22 46 48 00	Fax : 05 22 31 33 78 05 22 31 34 11
CASABLANCA	SOPRIAM AGENCE LONGCHAMPS - 61, route d'Azemmour	Tél.: 05 22 36 81 04 05 22 36 81 12	Fax : 05 22 36 80 79
CASABLANCA	SOPRIAM MARJANE CALIFORNIE - Marjane Californie	Tél.: 06 00 09 91 28	
CASABLANCA	ESPACE PEUGEOT - Route côtière 111, Quartier Industriel Ain Sebaâ	Tél.: 05 29 02 55 91	
CASABLANCA	ATELIER SIDI MAËROUF - N° 2 ET 3, ROUTE 1029, SIDI MAËROUF	Tél.: 05 29 02 54 01	
FÈS	SOPRIAM FÈS - Rue Ibn Abbar, Quartier Industriel Doukkarat, Route de Meknès	Tél.: 05 35 94 41 02 05 35 94 41 03	Fax : 05 35 62 17 95
FÈS	SOPRIAM FÈS SAISS - Zone industrielle CHEKAF (vers BENSOUDA)	Tél.: 05 38 90 12 51 05 38 90 12 52	Fax : 05 38 90 12 55
MARRAKECH	SOPRIAM MARRAKECH - Extension Allal Al Fassi, Koudia 1 et 2	Tél.: 05 24 30 90 20	Fax : 05 24 30 88 60
KÉNITRA	SOPRIAM MARJANE KÉNITRA - Route de Sidi Allal Bahraoui, 14 000	Tél.: 06 46 10 00 91	
TANGER	SOPRIAM TANGER - Boulevard Mohammed VI, Route de Rabat Km 5	Tél.: 05 39 31 37 37 05 39 31 30 32	Fax : 05 39 31 33 32
TANGER	LION AUTO - 39, avenue de la Résistance	Tél.: 05 39 34 14 71	Fax : 05 39 94 59 22
TÉTOUAN	SOPRIAM TÉTOUAN - 73, avenue Casablanca	Tél.: 05 39 99 97 21	Fax : 05 39 99 05 49
RABAT	SGA - 25 Avenue Hassan II, Route de Casablanca CYM	Tél.: 05 37 23 74 60	Fax : 05 37 79 96 65
RABAT	SGA HAY RIAD - Marjane Hay Riad, Autoroute Rabat Tanger	Tél.: 06 46 10 00 60	
AGADIR	SED SOUSS - Angle avenues Al Moukaouama et 2 Mars	Tél.: 05 28 22 07 98	Fax : 05 28 22 03 17
MEKNÈS	SOPRIAM MEKNÈS - Avenue des FAR	Tél.: 05 35 52 43 60	Fax : 05 35 51 09 34
BENI MELLAL	SOMAATA - Avenue Mohammed V	Tél.: 05 23 48 21 46	Fax : 05 23 48 34 53
SAFI	AUTO ABID - Boulevard Hassan II	Tél.: 05 24 61 01 01	Fax : 05 24 61 00 15
SAFI	GARAGE DU MAGHREB - Route de Sidi Oussel	Tél.: 05 24 46 33 91	Fax : 05 24 46 25 16
NADOR	ETS NADOR AUTO - Route Principale Taouima N°35 à 45	Tél.: 05 36 60 34 02	Fax : 05 36 33 46 54
OUDJA	STÉ NOUVELLE GARAGE BENI SNASSEN - 20, boulevard El Fetouaki	Tél.: 05 36 68 21 15 05 36 71 29 19	Fax : 05 36 69 77 59 05 36 71 11 15
TAZA	HAMOUTEN AUTO - 45, boulevard Bir Anzarane	Tél.: 05 35 67 02 58	Fax : 05 35 76 02 59
EL JADIDA	AMAN AUTO - 246, avenue Mohammed V, Résidence Dounia	Tél.: 05 23 37 39 56	Fax : 05 23 34 25 96
AL HOCEIMA	LAFAYETTE AL HOCEIMA - Avenue Mohammed V	Tél.: 05 39 98 00 93 05 39 93 28 87	Fax : 05 39 98 00 92



Ambassades & consulats



AFRIQUE DU SUD

• **Ambassade**
34, rue des Saâdiens
Hassan - Rabat
Tél. : 05 37 70 67 60



ALGERIE

• **Ambassade**
46-48, Bd Tarek Ibn Ziad - Rabat
Tél. : 05 37 76 55 91
• **Consulats**
> **Casablanca** - 159, Av. Moulay
Idriss 1er
Tél. : 05 22 86 41 75/77
> **Oujda** - Rue de Taza
Tél. : 05 36 70 04 16



ALLEMAGNE

• **Ambassade**
7, Rue Madnine - Rabat
Tél. : 05 37 21 86 00
• **Consulats**
> **Rabat** - 12, Bd Mehdi Ben Barka
Tél. : 05 37 63 54 00
05 37 65 36 49



ARABIE SAOUDITE

• **Ambassade**
Bd. Mohammed VI - Rabat
Tél. : 05 37 63 30 00



AUTRICHE

• **Ambassade**
2, rue Tiddas - Rabat
Tél. : 05 37 76 40 03
05 37 76 16 98



BAHRAIN

• **Ambassade**
Rue Beni Hassane - Km 6,7 -
Villa 318
Les Ambassadeurs
Souissi - Rabat
Tél. : 05 37 63 35 00
05 37 65 60 24



BELGIQUE

• **Ambassade**
6, Av. Mohammed El Fassi - Rabat
Tél. : 05 37 26 80 60
• **Consulats**
> **Casablanca** - Ang rues Nouaima
et El Farabi
Tél. : 05 22 43 17 80
> **Tanger** - 41, Bd Mohamed V -
Rés. El Waha
Tél. : 05 39 32 48 49
> **Agadir** - Impasse Amman 80000
Tél. : 05 28 84 74 30



CANADA

• **Ambassade**
13 bis, rue Jaafar As Sadik - Agdal
- Rabat
Tél. : 05 37 68 74 00



COTE D'IVOIRE

• **Ambassade**
21, rue de Tiddas - Rabat
Tél. : 05 37 76 44 51
• **Consulats**
Casablanca - Place Al Yassir
Tél. : 05 22 24 38 83



DANEMARK

• **Consulat Général de**

Casablanca

50, Avenue Pasteur - Casablanca
Tél. : 05 22 43 76 20/29



ÉGYPTE

• **Ambassade**
31, Avenue d'Alger - Rabat
Tél. : 05 37 73 18 33
05 37 73 18 34



ÉMIRATS ARABES UNIS

• **Ambassade**
11 Bd. Al Alouiyne 10020
Tél. : 05 37 70 70 70



ESPAGNE

• **Ambassade**
3, rue ain khalouiyi, rte des zaër,
souissi - Rabat
Tél. : 05 37 63 39 00

• **Consulats**
> **Casablanca** - 29, rue d'Alger
21000
Tél. : 05 22 22 07 52

> **Rabat** - 1, Avenue Annasr
Tél. : 05 37 68 74 70
05 37 68 17 18

> **Larache** - 1, rue de Casablanca
Tél. : 05 39 91 33 02
Tél. : 05 39 70 39 84

> **Nador** - 12, rue Ibn Mohamed
Zerkoutouni
Tél. : 05 36 60 61 36
05 36 60 64 24

> **Agadir** - 1, rue Ibn Batouta
secteur mixte
Tél. : 05 28 84 57 10



ÉTATS UNIS

• **Ambassade**
Avenue Marrakech - Rabat
Tél. : 05 37 76 22 65

• Consulat

Casablanca - 8, Boulevard Moulay
Youssef
Tél. : 05 22 26 45 50



FINLANDE

• **Ambassade**
145, rue Soufiene Ibn Ouahb -
Rabat
Tél. : 05 37 65 87 88



FRANCE

• **Ambassade**
3, rue Sahnoun - Rabat Chellah
Tél. : 05 37 68 97 00

• **Consulats**
> **Agadir** - Bd Mohamed Cheikh
Saâdi
Tél. : 05 28 29 91 50
www.consulfrance-agadir.com
E-mail : webmaster.agadir-fsilt@
diplomatie.gouv.fr
> **Casablanca** - Av. Prince Moulay
Abdallah
Tél. : 05 22 48 93 00

www.consulfrance-casablanca.org
E-mail : webmestre@consulfrance-
casablanca.org

> **Fes** - 1, Avenue Abou Obeida Ibn
Al Jarrah
Tél. : 05 35 94 94 00
E-mail : webmaster.fes-fsilt@
diplomatie.gouv.fr

> **Marrakech** - 1, rue Adarissa
Tél. : 05 24 38 82 00
www.consulfrance-marrakech.
org.ma

E-mail : consulatfrancemrk@
menara.ma
> **Rabat** - 49, Avenue Allal Ben
Abdellah
Tél. : 05 37 26 91 81

www.consulfrance-rabat.org
E-mail : ccf@consulfrance-rabat.org
> **Tanger** - 3, Place de France
Tél. : 05 39 33 96 00
www.consulfrance-tanger.org

E-mail :
webmaster.tanger-fsilt@diplomatie.
gouv.fr



GABON

• **Ambassade**
52, Rue Ahmed Rifai - Rabat
Tél. : 05 37 75 19 50



GRANDE BRETAGNE

• **Ambassade**
28, Av. S.A.F. Sidi Mohammed, souissi - Rabat
Tél. : 05 37 63 33 33

• **Consulats**
> **Casablanca** - 36, rue de la Loire - Polo
Tél. : 05 22 85 74 00
> **Tanger** - 9, rue Amérique du Sud
Tél. : 05 39 93 69 39



GRECE

• **Ambassade**
Av. Imam Malik, villa Shem's Km 5 Rte de Zaërs - Rabat
Tél. : 05 37 63 89 75
05 37 63 89 64

• **Consulat Casablanca** - 48, Boulevard Rachidi
Tél. : 05 22 27 71 42



IRAK

• **Ambassade**
39, Avenue Mehdi Ben Barka, angle rue Mohamed AL GHAZI - Souissi - Rabat
Tél. : 05 37 75 44 66



ITALIE

• **Ambassade**
2, Rue Driss Al Azhar - Rabat
Tél. : 05 37 21 97 30

• **Consulats**
> **Casablanca** - 21, Av. Hassan Soktani
Tél. : 05 22 43 70 70
05 22 22 00 68
> **Tanger** - 35, rue Assad Ibnou Al Farat
Tél. : 05 39 93 10 64



JAPON

• **Ambassade**
39, Avenue Ahmed Balafrej - Souissi - Rabat
Tél. : 05 37 63 17 82 / 83

• **Consulat**
22, rue charam Achaykh -

Casablanca
Tél. : 05 22 25 32 64
05 22 25 99 59



JORDANIE

• **Ambassade**
65, Villa Wafaa - Cité OLM - Souissi II - Rabat
Tél. : 05 37 75 11 25
05 37 75 92 70



KOWEÏT

• **Ambassade**
Bd. Mohammed VI - Km 4,3 - Souissi - Rabat
Tél. : 05 37 63 11 11



LIBAN

• **Ambassade**
114, rue Abdelmalek Ben Marouane - Rabat
Tél. : 05 37 65 69 85



LIBYE

• **Ambassade**
Rte de Zaërs, Bd. Mohammed VI - km 5,5 - Rabat
Tél. : 05 37 63 18 71



MAURITANIE

• **Ambassade**
6, Rue Thami Lamdouar - OLM - Rabat
Tél. : 05 37 65 66 78 / 79



NORVEGE

• **Ambassade**
9, rue Khénifra B.P. 757 - Rabat
Tél. : 05 37 76 40 86



OMAN (SULTANAT)

• **Ambassade**
21, rue Hamza - Agdal - Rabat
Tél. : 05 37 67 22 58
05 37 67 37 88



PALESTINE

• **Ambassade**
10, rue Annaba - Rabat

Tél. : 05 37 76 60 08
05 37 76 98 07



PAYS-BAS

• **Ambassade**
40, rue de Tunis - Rabat
Tél. : 05 37 21 96 00



POLOGNE

• **Ambassade**
23, rue Oqbah - Agdal - Rabat
Tél. : 05 37 77 11 93

• **Consulat Casablanca** - 9, rue d'Alger
Tél. : 05 22 27 91 38
05 22 29 60 31



PORTUGAL

• **Ambassade**
5, rue Thami Lamdouar - Souissi - Rabat
Tél. : 05 37 75 64 46



QATAR

• **Ambassade**
4, Av. Tarik Ibn Ziad - Rabat
Tél. : 05 37 76 56 81
05 37 76 89 86



ROUMANIE

• **Ambassade**
10, rue Ouazzane - Rabat
Tél. : 05 37 72 46 94
05 37 73 86 11



RUSSIE

• **Ambassade**
Bd. Mohammed VI - Km 4 - Rabat
Tél. : 05 37 75 35 09

• **Consulat Casablanca** - 31, rue Soumaya
Tél. : 05 22 25 18 73
05 22 25 57 08



SENEGAL

• **Ambassade**
17, rue Kadi Ben Hamadi Senhadji Souissi - Rabat
Tél. : 05 37 75 41 71
05 37 63 91 63



SOUDAN

• **Ambassade**
5, rue Ghomara - Souissi - Rabat
Tél. : 05 37 75 28 64 / 63



SUEDE

• **Ambassade**
159, Av. John Kennedy - Souissi - Rabat
Tél. : 05 37 63 32 10



SUISSE

• **Ambassade**
Square de Berkane - Hassan - Rabat
Tél. : 05 37 26 80 30



SYRIE

• **Ambassade**
Km 5,2 - Rte de Zaërs - Bd. Mohammed VI - Rabat
Tél. : 05 37 75 55 52
05 37 75 75 21



TUNISIE

• **Ambassade**
6, Av. Abdelkrim Benjelloun - Rabat
Tél. : 05 37 73 06 36
05 37 73 05 76



TURQUIE

• **Ambassade**
7, Av. Abdelkrim Benjelloun - Rabat
Tél. : 05 37 76 76 01



VENEZUELA

• **Ambassade**
Rue Capitaine Abdessalam Moden Alami - N° 58 O.L.M. - Villa Yasmine - Souissi - Rabat
Tél. : 05 37 65 03 15

Informations télécommunications

International

Pour appeler à l'étranger : Faites le 00, puis composez l'indicatif du pays et le numéro de téléphone de votre correspondant.

Indicatifs téléphoniques internationaux



Afrique du Sud	27	Gabon	241	Mexique	52
Algérie	213	Ghana	233	Monaco	377
Allemagne	49	Gibraltar	350	Nicaragua	505
Arabie Saoudite	966	Grande Bretagne	44	Niger	227
Argentine	54	Grèce	30	Nigeria	234
Australie	61	Guatemala	502	Norvege	47
Autriche	43	Guinée	224	Oman	968
Belgique	32	Hong Kong	852	Pakistan	92
Bermudes	1(441)	Hongrie	36	Panama	507
Bolivie	591	Inde	91	Paraguay	595
Brésil	55	Indonésie	62	Pays-bas	31
Bulgarie	359	Iran	98	Pérou	51
Canada	1	Iraq	964	Philippines	63
Chili	56	Irlande	353	Pologne	48
Chine	86	Islande	354	Portugal	351
Chypre	357	Italie	39	Qatar	974
Colombie	57	Jamaïque	1(876)	Roumanie	40
Corée du sud	82	Japon	81	Sénégal	221
Cote d'ivoire	225	Jordanie	962	Singapour	65
Cuba	53	Kenya	254	Soudan	249
Danemark	45	Koweït	965	Suède	46
Egypte	20	Liban	961	Suisse	41
Espagne	34	Libye	218	Syrie	963
Etats-Unis	1	Luxembourg	352	Taiwan	886
Ethiopie	251	Malaisie	60	Thaïlande	66
Fidji	679	Malte	356	Tunisie	216
Finlande	358	Maroc	212	Turquie	90
France	33	Mauritanie	222		

National

Téléphonie fixe :

- 022 > 05 22
- 023 > 05 23
- 024 > 05 24
- 028 > 05 28
- 035 > 05 35
- 036 > 05 36
- 037 > 05 37

Téléphonie mobile :

- Ajouter un 6 avant le numéro du correspondant

Trois opérateurs de télécommunications se partagent le marché marocain : Maroc Telecom, filiale du groupe français Vivendi ; Méditel, détenue par Finance.com et la CDG ; Wana, détenue par l'ONA et le consortium Koweïtien Zain Al-Ajial.

Depuis mars 2009, la numérotation téléphonique au Maroc a changé, de 9 à 10 chiffres. Pour les numéros fixes, mettre un 5 entre le 0 et l'indicatif régional (exemple : pour Casablanca, 022 ... devient 05 22). Pour les numéros mobiles, mettre un 6 entre le 0 et l'indicatif de votre correspondant. Et pour les numéros verts rajouter 0 après le 08.

go.



Shopping? Excursions? Tourisme au Maroc?



Les cartes Visa sont acceptées pour vos achats au Maroc – assurez-vous simplement de la présence du logo Visa au niveau du point de vente

partout dans le monde,
les gens vont avec Visa.

VISA

Administrations

Les Offices

Office des changes (OC)

31, rue Patrice Lumumba - Rabat
Tél. : 05 37 27 75 25
Web : www.oc.gov.ma
E-mail : bougroum@oc.gov.ma

Office de commercialisation et d'exportation (OCE)

45, av. des FAR, 15ème étage,
B.P 13259 - Casablanca
Tél. : 05 22 46 40 06
E-mail : oce.dasg@menara.ma

Office cherifien des phosphates (OCP)

Rue Al Abtal - Quartier Raha n°2,
Casablanca
Tél. : 05 22 23 10 25 / 23 00 25
Web : www.ocpgroup.ma

Marsa Maroc

175, boulevard Zerktouni
20100 Casablanca
Tél. : 05 22 23 23 24
Web : www.marsamaroc.co.ma

Office des foires et expositions de Casablanca (OFECC)

11, rue Boukraa - Casablanca
Tél. : 05 22 20 06 54
Web : www.ofecc.co.ma
E-mail : foire@ofecc.co.ma

Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT)

231, bld. Ibn Tachfine,
B.P. 2119 - Casablanca - Gare
Tél. : 05 22 61 83 13 - 05 22 24 43 63
Web : www.ofppt.org.ma
E-mail : ofppt@ofppt.ma

Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC)

Rte de Nouasseur, R.S 114, Km 9,5.
B.P. 8072 - Oasis - Casablanca
Tél. : 05 22 33 54 86
Web : www.ompic.org.ma
E-mail : directinfo@ompic.org.ma

Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM)

5, avenue Mly Hassan - Rabat
Tél. : 05 37 23 98 98
Web : www.onhym.com

Office national des chemins de fer (ONCF)

Rue Abderrahmane El Ghafiki,
Agdal - Rabat
Tél. : 0890 20 30 40 (centre d'appels)
Web : www.oncf.ma

Office national des aéroports (ONDA)

Aéroport Mohammed V - B.P 52, Oasis
Casablanca
Tél. : 080 1000 224 (call center)
Web : www.onda.ma

Société nationale des transports et logistics (SNTL)

Rue Al Fadila - Z.I -Rabat
Tél. : 05 37 79 78 42
Web : www.sntl.ma

Office du développement de la coopération (ODECO)

13, rue Dayat Aoua. Agdal,
B.P. 1297 - Rabat
Tél. : 05 37 77 10 33/34 - 0537 77 10 06
E-mail : odeco@iam.net.ma

Office national de l'électricité (ONE)

65, rue Othmane Ibn Affane Casablanca
Tél. : 05 22 66 80 80
Centre d'assistance clientèle :
Tél. : 082 00 77 77
Web : www.one.org.ma

Office national de l'eau potable (ONEP)

Av. Med Belhassan Ouazanni - Rabat
Tél. : 05 37 75 96 00 - 0537 65 06 95/96
Web : www.onep.ma
E-mail : onepbo@onep.ma

Office national marocain du tourisme (ONMT)

Angle rue Zallaqa et rue Oued El
Makhazine, Agdal - B.P.19 - Rabat
Tél. : 05 37 67 39 18 - 05 37 67 40 13
www.tourisme-marocain.com
E-mail : website@onmt.org.ma

Office national des pêches (ONP)

13, rue Lieutenant Mahroud,
B.P 16243 - Casablanca 20300
Tél. : 05 22 24 20 84 / 05 22 24 05 51
Web : www.onp.co.ma
E-mail : onp@onp.co.ma

Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL)

3, avenue Moulay Hassan - Rabat
Tél. : 05 37 70 14 41 - 05 37 70 13 66
E-mail : directeur@onicl.org.ma

Listes et sites des Ministères

Premier ministre

www.pm.gov.ma

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération

www.maec.gov.ma

Ministère de la Justice

www.justice.gov.ma

Ministère des Habous et des Affaires islamiques

www.habous.gov.ma

Département de l'environnement

www.minenv.gov.ma

Ministère de l'Economie et des Finances

www.finances.gov.ma

Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches maritimes

www.madrpm.gov.ma/
www.mpm.gov.ma/

Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle

www.emploi.gov.ma/

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique

www.men.gov.ma

www.dfc.gov.ma

www.cnr.ac.ma

Ministère de la Culture

www.minculture.gov.ma

Ministère de l'Équipement et du Transport

www.mtpnet.gov.ma

Ministère de la Modernisation des secteurs publics

www.mmsp.gov.ma

Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies

www.mcinet.gov.ma

Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

www.tourisme.gov.ma

Ministère de la Santé

www.srvweb.sante.gov.ma

Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

www.mem.gov.ma

Ministère de la Communication, porte-parole du gouvernement

www.mincom.gov.ma

Ministère du Commerce extérieur

www.mce.gov.ma

Ministère des Affaires économiques et générales

www.invest.gov.ma

Ministère chargé de la Communauté Marocaine résidant à l'étranger

www.marocainsdumonde.gov.ma

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace

www.mhuae.gov.ma/mhu

Ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité

www.social.gov.ma

Ministère de la Jeunesse et des Sports

www.secj.gov.ma

Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME)

www.ccme.org.ma

Les wilayas par régions

Gharb - Chrarda - Bni Hssen

Tél.: 05 37 37 47 31/34/35

Grand Casablanca

Tél.: 05 22 22 41 83

Taza - Al Hoceïma - Taounat

Tél.: 05 39 98 20 18

Tanger - Tétouan

Tél.: 05 39 94 02 72

Tadla - Azilal

Tél.: 05 23 48 20 95

Souss - Massa - Draâ

Tél.: 05 28 84 01 03

Rabat - Salé - Zemmour - Zaër

Tél.: 05 37 70 70 72

Oued Ed-dahab - Lagouira

Tél.: 05 28 89 70 40

Meknès - Tafilalt

Tél.: 05 35 52 36 88

Marrakech - Tensift - Al Haouz

Tél.: 05 24 33 28 39

Laâyoune - Boujdour - Sakia El Hamra

Tél.: 05 28 89 40 02

L'orientale

Tél.: 05 36 68 29 01

Guelmim - Es-smara

Tél.: 05 28 87 23 14

Fès - Boulemane

Tél.: 05 35 62 27 05

Doukkala - Abda

Tél.: 05 24 62 32 45

Chaouïa - Ourdigha

Tél.: 05 23 40 39 88

www.watiqa.ma

GUICHET ÉLECTRONIQUE DE COMMANDE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Qu'offre ce service en ligne ?

Le service de commande en ligne de l'état civil permet de commander par internet des extraits d'acte de naissance et des copies intégrales de l'acte de naissance, et de les recevoir par courrier recommandé à l'adresse de son choix.

Qui peut utiliser ce service ?

Le service est ouvert aux personnes physiques enregistrées dans les registres d'état civil de la ville de Rabat. Le Service sera progressivement déployé pour couvrir la totalité des bureaux d'état civil situés à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national.

J'habite à l'étranger. Est-ce que je peux utiliser ce service ?

Oui, il est possible de passer sa commande depuis l'étranger et de recevoir les documents commandés à l'étranger, sous réserve que Barid Al Maghrib livre le courrier dans le pays choisi, et que votre bureau d'état civil de naissance fournisse ce service.

Je suis inscrit à l'étranger. Est-ce que je peux utiliser ce service ?

Ce service n'est pas encore ouvert aux marocains inscrits dans un bureau d'état civil situé à l'étranger. Il le sera prochainement.

Est-ce que le service est payant ?

Oui, le montant payé sert à couvrir essentiellement les frais du timbre fiscal et du courrier recommandé.



مؤسسة الحسن الثاني
للمغاربة المقيمين بالخارج
FONDATION HASSAN II POUR LES
MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER



Créée en 1990, la Fondation Hassan II pour les Marocains Résident à l'Étranger est une institution à but non lucratif, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle a pour objet d'œuvrer pour le maintien et le renforcement des liens fondamentaux que les Marocains Résident à l'Étranger entretiennent avec leur patrie, en les aidant à faire face à leurs difficultés et en œuvrant pour leur bien-être.

La Fondation Hassan II à votre service

La Fondation HASSAN II a pour missions principales la promotion et la protection du marocain résidant à l'étranger.

La Fondation HASSAN II a pour missions principales la promotion et la protection du marocain résidant à l'étranger.

Elle est animée par le souci du respect des droits de l'homme : dignité, égalité des chances et citoyenneté.

La Fondation HASSAN II se veut d'être ce pont qui relie et rallie le citoyen marocain résidant à l'étranger à son pays. Elle est le lien par excellence entre cultures et civilisations.

La Fondation HASSAN II pour les Marocains Résidant à l'Etranger se veut un passage et un carrefour incontournables pour ceux et celles qui ont opté, par nécessité ou par choix, de résider à l'étranger.

La Fondation HASSAN II incarne la présence et l'écoute permanentes du marocain résidant à l'étranger; elle assure et facilite la réinsertion lors du retour.

La Fondation HASSAN II est fédératrice des marocains résidant à l'étranger autour de leur pays et de ses institutions. Elle défend leurs droits et leurs intérêts.

La Fondation HASSAN II est ouverte à toute forme de coopération avec les institutions privées et publiques des pays d'origine et de résidence

La Fondation a pour tâche de cultiver le sens de la communication pour et vers la communauté marocaine à l'étranger. Elle a en charge la promotion des relations socio-économiques, culturelles et éducatives avec les pays concernés par l'immigration.

Siège de la Fondation Hassan II
67, boulevard IBN SINA
AGDAL - RABAT - B.P. 8156

Téléphone : 0537 67 02 00/01
Fax : 0537 67 02 35

E-mail : info@alwatan.ma
Site Web : <http://www.alwatan.ma>



Pour le suivi de vos
requêtes

0537 67 02 00/01



La Fondation Mohammed V pour la Solidarité, créée sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 1999 et reconnue d'utilité publique (décret du 21 rabia I 1420 / 5 juillet 1999), contribue avec les autres acteurs sociaux, à la lutte contre la pauvreté selon la devise :

« Unis pour aider les démunis »

La Fondation Mohammed V pour la Solidarité bénéficie du statut consultatif spécial auprès du conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies

Projets ou programmes (à fin 2009)

- 38 actions humanitaires
- Construction de 13 dispensaires et centre hospitaliers
- Equipement de 50 hôpitaux régionaux ou provinciaux
- Contribution à 223 programmes d'assistance médicale dans le rural et périurbain
- Plus de 621 centres sociaux au profit des enfants, des handicapés, des femmes, des filles et des jeunes
- Réalisation de 133 programmes de développement durable
- Développement au profit des associations de 33 programmes de formation et 32 projets d'ingénierie sociale, en plus de leur octroi de dotations financières et de dons en nature
- Opération ramadan
- Opération Marhaba, d'accueil de la Communauté Marocaine à l'Etranger.

Axes d'intervention

- L'humanitaire : assistance aux victimes de catastrophes naturelles, soutien alimentaire particulièrement pendant le mois de Ramadan, accueil des marocains résidant à l'étranger, soutien des programmes des associations.
- L'assistance des populations en situation précaire : initiation ou réalisation de centres sociaux : centres de soutien et de promotion de la femme, maisons d'accueil et d'hébergement d'enfants et de personnes âgées, foyers de jeunes filles, maisons d'étudiants, structures d'accueil, de formation et d'insertion des handicapés, complexes d'encadrement et d'animation socioculturelle et sportive des jeunes, construction de centres de santé et équipement des hôpitaux publics...
- Le développement durable : amélioration des infrastructures de base, alphabétisation, éducation informelle, formation professionnelle, développement d'activités et création d'unités génératrices de ressources durables notamment au profit de la femme rurale.
- Soutien aux associations : soutien financier et logistique aux associations partageant les mêmes objectifs et valeurs avec la Fondation.

Siège de
la Fondation Mohammed V
3, Rue Arrissani, Hassan
B.P:4253, Rabat, Maroc
Tél.: +212 (0)5 37 26 36 37 /38
Fax: +212 (0)5 37 26 36 39

Site Web : <http://www.fm5.ma>



N° Vert pour tous vos
appels à partir du Maroc

N° Vert 080000 23 23
APPEL GRATUIT

Investir au Maroc

Centres régionaux d'investissements (CRI)

Les Centres régionaux d'investissement (CRI) de toutes les régions du royaume, ont été créés conformément aux dispositions de la lettre royale adressée par sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 09 janvier 2002, à monsieur le Premier ministre, au sujet de la gestion déconcentrée de l'investissement ; leurs assignant des missions d'interlocuteur unique, de simplificateur, de médiateur, de promoteur et d'animateur des régions, principalement à travers deux guichets : le guichet d'aide à la création d'entreprise et le guichet d'aide aux investisseurs.

En un même lieu, à l'aide d'un support unique et simplifié - le formulaire unique - et dans un temps très court, toutes les formalités de création d'entreprise sont accomplies.

Mis à part cette mission commune, les CRI peuvent mettre en place d'autres services spécifiques en direction des investisseurs. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à les consulter directement.



Région Chaouia Ouardigha

Siège de la Wilaya - 26000 Settati
Tél. : 05 23 72 37 61
E mail : cri@settatinvest.ma
www.settatinvest.ma

Région Doukkala - Abda

Avenue de la liberté - Safi
Tél. : 05 24 61 01 54 / 01 58
www.eljadida-invest.ma

Antenne Nador

73 Bd Youssef Ben Tachfine - Nador
Tél. : 05 36 60 12 12

Région de Fès - Boulemane

Tél. : 05 35 65 20 57
E mail : info@crifes.ma
www.crifes.ma

Région Gharb - Chrarda - Beni Hssen

19, Av des F.A.R 14000 - Kenitra.
Tél. : 05 37 37 46 27
E-mail : inform@kenitrainvest.ma
www.kenitrainvest.ma

Région du Grand Casablanca

60, Avenue Hassan II Casablanca
Tél. : 05 22 48 18 88/89
E mail : contact@casainvest.ma
www.casainvest.ma

Région Guelmim - Es Semara - Sakia Hamra

Bld Mohamed VI, BP 202, 81000 - Guelmim
Tél. : 05 28 77 17 77 /15 /55
E mail : direction@criguelmim.com
www.criquelmim.com

Région Laâyoune - Boudjour

Sakia El Hamra
Bd Mekka, BP 2266 - L'AAYOUNE.
Tél. : 05 28 99 12 01
E mail : info@laayouneinvest.ma
www.laayouneinvest.ma

Région Marrakech - Tensift - Al Haouz

Jnane El Harti, Av. John Kennedy
Gueliz 40000 - Marrakech
Tél. : 05 24 42 04 91
E mail : nassiri@crimarrakech.ma
www.crimarrakech.ma

Région Meknès - Tafilalet

Av. Okba Bnou Nafii, Hamria - Meknès
Tél. : 05 35 52 12 43 - 05 35 52 09 73
E mail : contact@meknesinvest.ma
www.meknesinvest.ma

Région l'Oriental

2, Bd des Nations-Unies, 60.000 Oujda

Tél. : 05 36 68 57 45
E mail : crioujda@orientalinvest.ma
www.orientalinvest.ma

Région Oued Eddahab - Lagouira

Avenue Ahmed Ben Chekroune Massira 2 -
Dakhla
Tél. : 05 28 89 85 35
E mail : cridakhla@hotmail.com
www.cridakhla.ma

Région Rabat - Salé - Zemmour - Zaër

23 Av Annasr, B.P. 8248
Rabat Nations Unies
Tél. : 05 37 77 64 00
www.rabatinvest.ma

Région Souss - Massa - Draa

Cité Founty - 80000 Agadir
Tél. : 05 28 23 08 77
E-mail : contact@cri-agadir.ma
www.cri-agadir.ma

Région Tadla - Azilal

Bd Bayrout 23000 - Béni-Mellal
Tél. : 05 23 48 20 72 / 22 43
E mail : contact@tadla-azilal.ma
www.tadla-azilal.ma

Région Taza - Al Hoceima - Taounate

48, 50 rue Al Alaouine - Hay Calabonita - Al-Hoceima
Tél. : 05 39 98 39 83
E-mail : badich@alhoceimainvest.ma
www.alhoceimainvest.ma

Région Tanger - Tétouan

Rue Omar Ibn Khattab Espace Wilaya de Tanger
Tél. : 05 39 34 23 03/04 - 05 39 94 68 24
E mail : info@investangier.com
www.investangier.com



Première collection des guides de l'investisseur marocain résidant à l'étranger, édités par la Fondation Hassan II

- Agriculture,
- Elevage,
- Agro-alimentaire,
- Industrie,
- Tourisme,
- Immobilier,
- Commerce intérieur,
- Import-export,
- Transport,
- Pêche - aquaculture,
- Energie et mines,
- Bâtiment et travaux publics,
- Education et formation,
- Communication et audiovisuel,
- Médical et paramédical,
- Culture et loisirs,
- Services,
- Bourse et marché financier.

AVEC FIAT, PRENEZ LA ROUTE EN TOUTE LIBERTÉ !

OFFRE SPÉCIALE SAV MRE
Du 16 Juillet - Jusqu'au 17 Septembre 2012

- 25%
sur les pièces
de rechange*
+
**DIAGNOSTIC
GRATUIT****

CADEAU



www.fiat.ma

* Voir pièces concernées auprès des concessionnaires participants.
** Diagnostic gratuit de 15 points de contrôle.



Alfa Services



SERVICE

Maroc en chiffres



Source : Direction de la statistique du ministère des Finances, ministère du Tourisme, Haut commissariat au plan, ministère de la Santé, Office des changes, Conseil supérieur de l'enseignement, ANRT.

Les chiffres bruts sont présentés tels quels, à titre indicatif.

TOURISME (Effectif en milliers)		
	2008	2009
Entrée des touristes	7878	8341
dont MRE	3666	4048
Nuitées globales des hôtels classés	16461	16238
dont non résidents	13067	12520
Capacité en lits des hébergements classés (en nombre)	152936	152936

* Provisoire / R : chiffre rectifié

EMPLOI, salaires et prix	
EMPLOIS 2009	
	2009
Taux annuel d'activité en %	49,9
Hommes	75,3
Femmes	25,8
Urbain	44
Rural	58,4
Taux de chômage en %	9,1
Hommes	9
Femmes	9,5
Urbain	13,8
Rural	4

SALAIRES		
	01/07/2004	01/07/2009
SMIG (Salaire horaire en Dh)	9,66	10,64
SMAG (Salaire journalier en Dh)	50,000	55,12

Indice du coût de la vie (milieu urbain)		
385 articles; base 100 en 1989	2007	2008
Indice	177,8	184,7

Santé

	2006	2007
Médecins	16826	15695
Secteur public	8563	8563
Secteur privé	8263	8263
Pharmaciens privés	7817	7817
Personnel paramédical public	26532	26532
Nombre de lits des hôpitaux publics	22735	22487

* Provisoire / R : chiffre rectifié

education (effectif en milliers)

	2006	2007
Enseignement primaire	3943	3939
% filles	90	90%
Enseignement secondaire collégial	1317	1404
Urbain	60,5	65,6
Rural	14,1	15,6
Enseignement secondaire qualifiant	657	681
Urbain	29,2	31,9
Rural	2,5	3,00
Brevet de technicien spécialisé BTS	40	50,6
% filles	47	48,7
Universitaire public	302	272
% filles		46,8

transport & communicationS

TRANSPORTS

	2007	2008
Trafic ferroviaire		
voyeurs (en milliers)	26100	27500
marchandises (en milliers de tonnes)	36088	31600
Trafic aérien		
Passagers (en milliers)	12248	12866
Frêt (en milliers de tonnes)	67	63
Trafic maritime		
Marchandises (en milliers de tonnes)	72717	56070

TELECOMMUNICATIONS

	2008	2009
Fixe (en milliers)	2991	3516
Mobile (en milliers)	22816	25311
Inernet (en milliers)	757	1187

Maroc en chiffres

TERRITOIRE & POPULATION

	2007
Superficie	710 850 km
Population totale (en milliers)	31 120
Dont étrangers	17%
Densité de la population au km ²	64
Population urbaine (en milliers)	17 502
Population rurale (en milliers)	618
Nombre de ménages (en milliers)	5 665
Taille moyenne des ménages	5,3
Taux brut de natalité (en p.mille) (1)	19,6
Taux brut de mortalité (en p.mille) (1)	5,5

(1) Projections au milieu de l'année

OPÉRATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

	2008	2009
Commerce extérieur	-	-
Importations globales	326042	265188
Alimentation, boissons et tabac	31863	24253
Energie et lubrifiants	72715	54171
Produits bruts d'origine animale et végétale	12647	10442
Produits bruts d'origine minérale	14037	3180
Demi produits	39488	53637
Produits finis d'équipement agricole	3670	3260
Produits finis d'équipement industriel	67987	63510
Produits finis de consommation	53524	52681
Or industriel	108	52
Exportations globales	155739	111967
Alimentation, boissons et tabac	26197	23940
Energie et lubrifiants	3351	2267
Produits bruts d'origine animale et végétale	2 384	2365
Produits bruts d'origine minérale	21 387	7991
Demi produits	53171	30190
Produits finis d'équipement agricole	38	50,6
Produits finis d'équipement industriel	15 469	12168
Produits finis de consommation	33 592	32670
Or industriel	147	322
Déficit commercial	-170302	-153221
Taux de couverture en %	47,8	42,2
Transferts des Marocains résidant à l'étranger	53 072	50224
Recettes voyages	55 402	44001
Investissements et prêts privés étrangers	32 525	135,7

**Désormais, vous pouvez payer votre facture d'électricité
dans n'importe quelle agence du royaume**

Plus de 230 agences et 600 points agréés pour vous servir

Pour une meilleure qualité de service, l'Office National de l'Electricité a mis en place un nouveau système commercial permettant de moderniser les services et de proposer des modes de paiement diversifiés et adaptés à votre situation.

Le paiement de vos factures d'électricité peut être effectué à l'agence de service ou au point agréé de votre choix.



www.one.org.ma

Transport au Maroc

National

PAR AVION



La Royal air Maroc Express assure de nombreux vols intérieurs dans de bonnes conditions de sécurité. La compagnie Emirati Air Arabia.com assure également certains vols. Il n'y a pas de lignes intérieures au départ de Marrakech. Pour se rendre à Ouarzazate, Essaouira ou Agadir, il faut partir de l'aéroport de Casablanca

L'aéroport de Rabat / Salé est situé à une dizaine de kilomètres au nord de Rabat, à Salé, de l'autre côté du fleuve Bouregreg. Pour y accéder, les grands taxis pourront vous y conduire (compter env. 150 Dhs).

L'aéroport international Mohamed V de Casablanca est situé à 30 km au sud-est de la ville. On y accède en train (station Aéroport Mohamed V), en bus, ou en taxi. A Marrakech, l'aéroport de la Ménara est situé à 5 km du centre. En l'absence de service de bus, comptez 30 Dhs en petit taxi et entre 50 et 60 Dhs en grand taxi.

Agadir, le trajet aéroport en bus depuis le Talborjt revient à 9 Dhs. En taxi, il faut compter 150 Dhs.

OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS

Tél. : 080 1000 224

AGADIR - AL MASSIRA

Tél. : 05 28 83 91 02/12/22

AL HOCEIMA - AL CHARIF AL IDRISSE

Tél. : 05 39 98 25 60 - 05 39 98 20 05

CASABLANCA - MOHAMMED V

Tél. : 05 22 53 90 40 - 05 22 53 91 40

DAKHLA

Tél. : 05 28 93 06 30

ERRACHIDIA - MOULAY ALI CHERIF

Tél. : 05 35 57 23 50

ESSAOUIRA - MOGADOR

Tél. : 05 24 47 67 04

FES - SAISS

Tél. : 05 35 62 48 00

LAAYOUNE - HASSAN 1er

Tél. : 05 28 89 37 91

MARRAKECH - MENARA

Tél. : 05 24 44 79 10 - 05 24 44 78 65

OUARZAZATE

Tél. : 05 24 88 22 97

OUIDJA - AGAD

Tél. : 05 36 68 36 36 - 05 36 68 20 84

RABAT - SALE

Tél. : 05 37 80 80 89/90

TANGER - IBN BATTOUTA

Tél. : 05 39 39 37 20

TAN - TAN

Tél. : 05 28 87 73 55

TETOUAN - SANIAT R'MEL

Tél. : 05 39 97 18 76

Vols intérieurs

Pour toute information contacter :

RAM :

0890 00 0800

00 212 522 48 97 97

Atlas Blue :

08 200 90 90

PAR TRAIN

Le réseau ferroviaire comprend trois lignes principales : Tanger/Rabat, Casablanca/El Jadida/Marrakech et Kénitra/Oujda.

Il existe deux gares à Rabat : Rabat-Ville, **avenue Mohammed V** et Rabat-Agdal.

Les trains en direction de Casablanca sont fréquents (un par heure environ en période pleine) et confortables. Les deux lignes ferroviaires (Tanger - Marrakech et Oujda - Rabat) s'y croisent à Sidi Kacem.

A Casablanca, il y a trois gares ferroviaires : la gare Casa Voyageurs, **boulevard Bahmad**, la gare Casa Port, **boulevard Houphouët Boigny** et la gare de l'Oasis.

La gare ferroviaire de Marrakech **avenue Hassan II**, dessert les villes sur l'axe Marrakech-Tanger. Au-delà de Marrakech, c'est le réseau d'autocars de l'ONCF - Supratours - qui prend le relais.



TANGER - CASABLANCA

1 départ toutes les 3 heures

TANGER - Port Tanger MED

1 départ toutes les 2 heures

CASABLANCA - FÈS

1 départ toutes les 2 heures

CASABLANCA - RABAT

1 départ toutes les 30 minutes

CASABLANCA - MARRAKECH

1 départ toutes les 2 heures

CASABLANCA - EL JADIDA

1 départ toutes les 2 heures

RABAT - SETTAT

1 départ toutes les 2 heures

Depuis 1992, l'ONCF assure la connexion entre l'aéroport international Mohammed V et les grandes villes du Maroc.

Expérience unique au Maghreb et en Afrique, la desserte de l'aéroport est plus qu'une simple liaison par chemin de fer :

- Gare ferroviaire souterraine complètement intégrée au site de l'aérogare et accessible par ascenseurs, escaliers et tapis roulants,
- Des trains rapides et climatisés au nombre de 34 entre l'aéroport et Casablanca et dont les horaires sont en adéquation avec le plan de vol des compagnies aériennes.

Renseignements : Call Center Kétary : 0890 20 30 40 - www.oncf.ma

PAR AUTOCAR

Le réseau ferroviaire ne couvrant qu'une partie du territoire, l'autocar s'impose comme moyen de transport idéal. Il existe partout des cars qui sillonnent le pays. Ils présentent l'avantage de vous mener même dans les coins les plus reculés, pour des prix très modiques. Les horaires sont parfois sujets à des variations !

La gare routière de Rabat, sur la route de Casablanca (à 5 km du centre-ville), assure les liaisons par car avec bon nombre de villes du royaume.

La gare routière d'Agadir se trouve dans le quartier Talborjt. Vous y trouverez également les agences CTM et Satas ainsi qu'une quantité d'autres agences.

En sortant de la médina de Marrakech par Bab Doukkala, on arrive à la gare routière, entouré d'un gigantesque parking de taxis, de cars et de voitures particulières.

Il y a deux gares routières à Casablanca, la gare routière CTM, 23, rue Léon l'Africain (derrière l'hôtel Farah) et la gare routière route des Ouled Ziane.

Gare routière Tanger

05 39 94 66 82

Gare routière Tétouan

05 39 96 16 88 / 05 39 99 02 06

Gare routière Nador

05 36 60 28 80

Gare routière Rabat

05 37 79 56 54

Gare routière Ouled Ziane - Casablanca

05 22 85 24 43 / 05 22 85 35 45

Gare routière Marrakech

05 24 43 39 33

CTM, un peu partout dans le pays :

Renseignements : **05 22 54 10 10**

Billetterie on-line : www.ctm.ma

La SATAS dessert pratiquement tout le Sud marocain

Renseignements à Agadir :

05 28 84 24 70



Transport international

Routier



Au départ d'Europe, il existe plusieurs compagnies internationales

- **INTERCARS INTERNATIONAL**
- **EUROLINES**
- **LINEBUS**

• La **CTM** propose plus de 80 destinations entre l'Europe et le Maroc et vice-versa

EN FRANCE

Eurolines

- **Paris Gallieni** :
- Tél. : 089 289 9091**
- Les villes desservies sont :**
- Agen, Avignon, Bayonne, Beziers,

Bordeaux, Chalon/S, Clermont Ferrand, Dijon, Hyères, Lyon, Marmande, Marseille, Montauban, Montpellier, Nancy, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Poitiers, St.Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours.

EN ESPAGNE

LineBus

- **Madrid** :
- Tél. : 00 34 902 33 55 33**
- Les villes desservies sont :**
- Algeciras, Alicante, Almeria, Barcelona, Benidorm, Bilbao, Burgos, Castellon, Estepona, Fuengirola, Girona, Granada, Irun, Jaen, Lerida,

Lorca, Madrid, Malaga, Marbella, Motril, Murcia, Punto Lumbreras, San Sebastian, Tarragona, Torremolinos, Valencia, Vitoria, Zaragoza.

EN BELGIQUE

- **Bruxelles** :
- Tél. : 00 32 (2) 53 88 561**
- Les villes desservies sont :**
- Bruxelles, Anvers, Liège.

EN ALLEMAGNE

- **Frankfurt** :
- Tél. : 00 49 69 76 03 50**
- Les villes desservies sont :**
- Dortmund, Dusseldorf, Essen, Frankfurt, Karlsruhe, Kehl.

EN ITALIE

- **Torino** :
- Tél. : 00 39 011 53 52 47**
- Les villes desservies sont :**
- Bologna, Modène, Parma, Rimini, Savonna, Torino.

EN HOLLANDE

- Les villes desservies sont :**
- Utrecht, Amsterdam.

MODE D'EMPLOI

Si toutes les compagnies internationales d'autocar vous vendent un billet Maroc / Europe, aucune ne prend en charge la traversée du détroit, ni ne vérifie la validité de vos documents de voyage. Chaque passager est seul responsable du franchissement des frontières. Concrètement, cela veut dire que la compagnie vous transporte par exemple de la gare routière d'Agadir jusqu'au port de Tanger. Là, le passager se rend au premier étage de la gare d'embarquement des passagers « à pied » et passe successivement le bureau de la police des frontières puis celui de la douane. Muni du talon d'embarquement ; vous prenez place dans le bateau. A l'arrivée en Espagne, chaque compagnie bat le rappel de ses passagers et les invite à rejoindre l'autocar garé sur le parking du port d'Algeciras. La pratique est la même en ce qui concerne les bagages... ce qui peut occasionner quelques difficultés !

www.ctm.ma

Remporte le trophée
E-Entreprise au salon
E-commerce.



CTM

Le meilleur du voyage

CTM a reçu le **trophée E-entreprise** récompensant l'entreprise marocaine qui a su faire progresser son chiffre d'affaires en intégrant le e-commerce à son activité. En effet, à travers la réservation et le paiement en ligne sur notre site internet, nous avons pu répondre aux attentes des clients et ainsi à favoriser le développement de nos activités. Profitez en !

Vous pouvez vous aussi acheter vos billets en ligne, directement à partir du site www.ctm.ma.

Transport international

Ferroviaire

Billets au tarif général

Pour vos voyages en Europe, vous pouvez vous procurer les types de billets suivants :

- **BILLET DIRECT** : Aller simple ou aller - retour, ce billet est valable 6 mois pour un trajet au départ du Maroc et à destination d'une gare européenne.
- **COUPON MARITIME** : Ce billet vous permet de traverser le détroit de Gibraltar à bord des bateaux Comanav, Limadet ou Trasmediterranea.
- **COUPON DE SECTION** : Ce billet, acheté au Maroc et valable 6 mois, vous permet d'effectuer un voyage sur le parcours intérieur d'un réseau européen. Exemple : Paris - Lyon, Genève - Zurich...

Billets avec réductions

En trafic avec l'Europe, des réductions peuvent être accordées aux voyageurs remplissant les conditions ci-après :

LA CARTE INTER - RAIL : La carte Inter - Rail se présente sous 4 formes : enfants de 4 à 11 ans, jeunes de 12 à 25 ans, personnes de 26 ans et plus et sénior de 60 ans et plus.

C'est une formule de voyage qui permet de sillonner 30 pays d'Europe répartis en 8 zones géographiques. Selon votre choix, vous pouvez voyager sur une zone, deux zones contiguës ou sur la totalité des zones.

La carte Inter Rail vous offre :

- 50% de réduction sur les lignes du réseau émetteur de la carte,
- 50% de réduction pour atteindre la zone choisie,
- la gratuité sur les réseaux des pays faisant partie des zones choisies



Prix de InterRail

Global pass (en Euros)

Validité	5 à 10 jours					10 à 22 jours					15 jours					22 jours					1 mois				
	1ère	2ème	1ère	2ème	1ère	2ème	1ère	2ème	1ère	2ème	1ère	2ème	1ère	2ème	1ère	2ème	1ère	2ème	1ère	2ème	1ère	2ème			
Adultes	389	259	619	719	929	349	499	559	649	839	195	280	310	360	465	130	185	205	240	310	169	249	289	319	409
	259	396	409	479	619	239	339	369	439	559	130	185	205	240	310	169	249	289	319	409					
Sénior	349	499	559	649	839	239	339	369	439	559	130	185	205	240	310	169	249	289	319	409					
	239	339	369	439	559	130	185	205	240	310	169	249	289	319	409										
Enfants	195	280	310	360	465	130	185	205	240	310	169	249	289	319	409										
	130	185	205	240	310	169	249	289	319	409															
Jeunes	169	249	289	319	409																				
	249	289	319	409																					

Les billets émis avec une réduction ont la même validité que la carte Inter Rail

www.interrailnet.com

ACCUEIL / INFORMATION

Par téléphone : En appelant le Centre d'appels Kétary au :

0890 20 30 40 (2.88dhs ttc/min)

Accessible 7 j/7 à partir de n'importe quelle ville du Maroc.

Espagne : RENFE

Tél. : 0034 90 224 02 02
<http://www.renfe.es>

France : SNCF

Tél. : 0033 89 26 88 266
<http://www.sncf.com>

Belgique : SNCB

Tél. : 0032 2 528 28 28
<http://www.sncb.be>

Allemagne : DB

Tél. : 0049 0180 52 21 100
<http://www.bahn.de>

Italie : FS

Tél. : 0039 06 44 101
<http://www.ferroviedellostato.it>



INFORMATIONS / RÉSERVATIONS



Av. Youssef Ibn Tachefine
Imm. Côte d'Or, 5 Tanger
Centrale réservation
08 01 00 00 85



Rue Al Farabi, résidence Bilal - Tanger
Centrale réservation
+212 (0)5 22 29 84 88
+212 (0)5 22 29 92 09



Office Building n°13
Angle Bd. Mohamed V et rue
Victor Hugo - 8ème étage n° 40 Tanger
+212 (0)5 39 94 26 12
+212 (0)5 39 93 10 10



Résidence Nour, Entresol
26, Av. Youssef Ibn Tachefine
Tanger
Tél.: +212 (0)5 39 32 41 78



GRIMALDI GROUP
21, rue Louis Van Bethoven
Résidence Hayat 1,
Quartier la Plage - Tanger
Maroc Call Center
Tél.: 05 31 11 11 11/12

Ferries depuis la France vers le Maroc

Sète à Tanger Med	1 Traversée / Semaine	36 h de trajet	Comarit
Sète à Nador	1 Traversée / Semaine	31 h de trajet	Grandi Navi Veloci
Sète à Tanger Med	2 Traversées / Semaine	34 h de trajet	Grandi Navi Veloci
Sète à Nador	2 Traversées / Semaine	28 h de trajet	Comanav
Sète à Tanger Med	1 Traversée / Semaine	36 h de trajet	Comanav

Ferries depuis l'Espagne vers le Maroc

Algésiras à Ceuta	10 Traversées / Jour	30 mn de trajet	Balearia
Algésiras à Tanger Med	7 Traversées / Jour	2 h de trajet	Balearia
Algésiras à Ceuta	5 Traversées / Jour	55 mn de trajet	Trasmediterranea
Algésiras à Tanger Med	5 Traversées / Jour	1 h de trajet	Trasmediterranea
Algésiras à Ceuta	5 Traversées / Jour	1 h de trajet	FRS
Algésiras à Tanger Med	3 Traversées / Jour	1 h 30 mn de trajet	FRS
Almeria à Nador	7 Traversées / Semaine	6 h de trajet	Trasmediterranea
Almeria à Melilla	12 Traversées / Semaine	3 h de trajet	Trasmediterranea
Barcelone à Tanger Med	4 Traversées / Semaine	26 h de trajet	Grandi Navi Veloci
Barcelone à Tanger Med	1 Traversée / Semaine	36 h 31 mn de trajet	Grimaldi Lines
Gibraltar à Tanger Med	8 Traversées / Semaine	45 mn de trajet	FRS
Malaga à Melilla	14 Traversées / Semaine	3 h 30 mn de trajet	Trasmediterranea
Motril à Melilla	6 Traversées / Semaine	4 h 30 mn de trajet	Naviera Armas
Tarifa à Tanger	8 Traversées / Jour	1 h de trajet	FRS
Tarifa à Tanger	2 Traversées / Semaine	1 h de trajet	Comarit

Ferries depuis l'Italie vers le Maroc

Gênes à Tanger Med	2 Traversées / Semaine	48 h de trajet	Grandi Navi Veloci
Livourne à Tanger Med	1 Traversée / Semaine	61 h de trajet	Grimaldi Lines

Ferries depuis le Maroc vers la France

Nador à Sète	1 Traversée / Semaine	28 h de trajet	Grandi Navi Veloci
Nador à Sète	2 Traversées / Semaine	28 h de trajet	Comanav
Tanger Med à Sète	2 Traversées / Semaine	36 h de trajet	Comarit
Tanger Med à Sète	2 Traversées / Semaine	32 h de trajet	Grandi Navi Veloci
Tanger Med à Sète	2 Traversées / Semaine	36 h de trajet	Comanav

Ferries depuis le Maroc vers l'Espagne

Nador à Almeria	7 Traversées / Semaine	6 h de trajet	Trasmediterranea
Tanger à Tarifa	8 Traversées / Jour	1 h de trajet	FRS
Tanger Med à Algésiras	7 Traversées / Jour	15 mn de trajet	Balearia
Tanger Med à Algésiras	5 Traversées / Jour	1 h de trajet	Trasmediterranea
Tanger Med à Algésiras	3 Traversées / Jour	1 h 30 mn de trajet	FRS
Tanger Med à Gibraltar	8 Traversées / Semaine	3 h de trajet	FRS
Tanger Med à Barcelone	3 Traversées / Semaine	25 h de trajet	Grandi Navi Veloci
Tanger Med à Barcelone	1 Traversée / Semaine	25 h de trajet	Grimaldi Lines

Ferries depuis le Maroc vers l'Italie

Tanger Med à Gênes	2 Traversées / Semaine	50 h de trajet	Grandi Navi Veloci
Tanger Med à Livourne	1 Traversée / Semaine	48 h 30 mn de trajet	Grimaldi Lines

Transport international

Aérien

Facilitez vous le voyage avec le billet d'avion électronique

Qu'est-ce qu'un billet électronique ?

Il s'agit d'un billet «virtuel» qui remplace le billet-papier traditionnel, toutes les données relatives au voyage étant stockées dans le système informatique de la compagnie aérienne.

Quels sont ses avantages ?

- Simple : Plus besoin de vous déplacer pour réserver, acheter ou modifier votre billet
- Rapide : Plus besoin d'aller retirer votre billet en agence ou de le faire livrer par courrier
- Sûr : Plus besoin de vous inquiéter pour la perte, le vol ou l'oubli de votre billet

Comment l'obtenir ?

- Vous effectuez votre réservation en ligne (la lettre «E» placée après le N° de vol vous indiquera si le voyage en billet électronique est possible)
- Vous donnez en référence le numéro d'un identifiant (carte bancaire, carte de fidélisation Safar Flyer, carte d'identité ou passeport) que vous présenterez lors de votre enregistrement

- Votre billet électronique est dès lors créé et stocké dans le système de base de données Royal air Maroc.
- Vous recevrez par email un mémo voyage récapitulant les principales caractéristiques de votre vol.

Comment l'utiliser ?

Le jour du départ rendez-vous directement au comptoir d'enregistrement Royal air Maroc. Il vous suffira de présenter une pièce d'identité et l'identifiant choisi ; votre carte d'embarquement vous sera aussitôt délivrée !

Nous vous recommandons fortement de conserver une copie de votre confirmation du billet électronique tout au long du parcours lorsque vous voyagez à l'étranger, pour des raisons de sécurité et d'immigration. Certains agents d'immigration peuvent vous demander la preuve d'un billet de retour et la confirmation du billet électronique peut remplir cette fonction.

Sur quelle(s) ligne(s) ce nouveau service est-il disponible ?

Le billet électronique est actuellement disponible sur les vols opérés par la plupart des compagnies aériennes qui assurent la destination Maroc. Il est également disponible chez Royal air

Maroc sur les lignes suivantes :

- les lignes intérieur Maroc.
 - Maroc / France (dans les 2 sens)
 - Maroc / Canada (dans les 2 sens)
 - Maroc / Etats-Unis (dans les 2 sens)
 - Maroc / Belgique (entre Agadir, Casablanca, Nador, Oujda, Marrakech et Tanger dans les deux sens)
 - Maroc / Pays Bas (dans les 2 sens)
 - Agadir/Genève, Casablanca/ Genève, Marrakech/Genève (dans les 2 sens)
 - Casablanca / Zurich (dans les 2 sens)
 - Maroc/G.Bretagne (dans les 2 sens)
 - Maroc / Italie (dans les 2 sens)
 - Maroc / Madrid et Barcelone (dans les deux sens)
 - Maroc/Le Caire (dans les 2 sens)
 - Maroc/Nouakchot (dans les 2 sens)
 - Maroc/Bamako (dans les 2 sens)
 - Maroc/Abidjan (dans les 2 sens)
 - Maroc/Libreville (dans les 2 sens)
 - Maroc/Dakar (dans les 2 sens)
 - Maroc/Niamey (dans les 2 sens)
 - Maroc/Tunisie (dans les 2 sens)
 - Maroc/Cotonou (dans les 2 sens)
 - Maroc/Lomé (dans les 2 sens)
- Progressivement le billet électronique sera généralisé à l'ensemble des destinations desservies par Royal air Maroc.

COMPAGNIES AÉRIENNES

• ROYAL AIR MAROC

Aéroport d'Anfa, Casablanca
Tél. : 05 22 91 20 00

• AIR ALGERIE

1, rue Ibrahim El Amraoui, Casablanca
Tél. : 05 22 22 56 81 / 05 22 26 69 95

• AIR FRANCE

11, Avenue des FAR, Casablanca
Tél. : 0890 20 18 18 / 05 22 22 68 80

• AIR MALTA

26, Rue Halab, Casablanca
Tél. : 05 22 49 20 06

• AIR MAURITANIE

110, Rue Allal Ben Abdellah, Casablanca
Tél. : 05 22 31 41 36 / 05 22 31 63 52

ALIA - ROYAL JORDANIAN AIRLINES

Tour Atlas, Place Zellaqa, Casablanca
Tél. : 05 22 44 25 25

• ALITALIA

50, Avenue des FAR, Casablanca
Tél. : 05 22 31 41 81

• BRITISH AIRWAYS

Ctre Com. Allal Ben Abdellah,
Casablanca

Tél. : 05 22 43 33 00

• EGYPT AIR

50, Av. des FAR, Tr des Hbous,
Casablanca
Tél. : 05 22 30 92 25 - 05 22 30 67 00

• IBERIA

17, Avenue des FAR, Casablanca
Tél. : 05 22 29 68 03

• IRAQI AIRWAYS

5, Avenue des FAR, Casablanca
Tél. : 05 22 47 58 23

• LIBYAN ARAB AIRLINES

50, Avenue des FAR, Casablanca
Tél. : 05 22 45 21 39/41

• LUFTHANSA

50, Avenue des FAR, Casablanca
Tél. : 05 22 31 24 02 / 05 22 31 28 20

• QATAR AIRWAYS

Aéroport Mohamed V, Casablanca
Tél. : 05 22 53 90 79

• REGIONAL AIRLINES

41, Av. des F.A.R., Casablanca
Tél. : 05 22 54 34 17

• SAUDIA ARABIAN AIRLINES

30, Avenue des FAR, 13ème étage
Tél. : 05 22 22 64 84

• TUNIS AIR

15, rue Allal Ben Abdellah, Casablanca
Tél. : 05 22 20 14 15 / 05 22 20 14 88